

IL N'Y A PAS
de morte-saison pour les
commerçants qui annon-
cent dans la "Patrie."

La Patrie

TOUT EST A LIRE
dans la "Patrie," y com-
pris les annonces dont l'u-
tilité est depuis long-
temps reconnue.

31e ANNEE—No 105—DOUZE PAGES

MONTREAL, MARDI 29 JUIN 1909

LE NUMERO : UN CENTIN

Notre Numéro Spécial sur Maisonneuve

Nous avons encore reçu une quan-
tité d'appréciations très élogieuses
de notre numéro spécial de samedi
sur la ville de Maisonneuve qui nous
prouve encore que la "Patrie" a
remporté un beau succès.

Le maire de la ville,
M. J. ALEX. MICHAUD,
n'a pas été moins flatteur que les
messieurs qui nous avaient félicité
hier. « Je suis très satisfait, nous
a-t-il dit, et je suis convaincu que
tous les intéressés de la ville de
Maisonneuve le seront aussi. C'est
une excellente réclamation pour
notre ville, et nous devons beaucoup
au grand journal la "Patrie", qui s'est
montré en cette circonstance comme
toujours réellement dévoué aux in-
térêts canadiens. C'est une belle
action de votre part et la ville de
Maisonneuve et tous ses citoyens
vous en gardent un bien bon sou-
venir. »

M. LEBOUTHILLIER,
gerant de la compagnie Dignard, est
enchante du travail de la "Patrie".
« C'est très satisfaisant, j'ai eu bien
des occasions d'admirer la "Patrie",
cette fois plus que jamais, je rends
hommage à l'esprit d'initiative de
ses propriétaires. L'histoire de
Maisonneuve est très complète et
votre supplément très intéressant, je
vous en félicite. »

M. HUBERT DESJARDINS,
ex-maire de la ville de Maisonneuve,
gerant de la Montclair-Ferrand-Lévesque
Lumber Co., espère que l'immense
réclame que la "Patrie" vient de
faire à la ville de Maisonneuve va
décider les ouvriers qui y gagnent
leur vie à résider dans cette jolie
ville. « Vous avez fait un très beau
travail, ajoute M. Desjardins, et je
suis très heureux de vous en félici-
ter. »

Je suis un des lecteurs assidus
de votre journal parce que j'appré-
cie hautement son œuvre qui est
vraiment canadienne. Vous avez
conquis l'estime et l'admiration de
toute la ville de Maisonneuve.

LE Dr J. B. A. QUINTAL,
un des médecins les plus en vue de
la ville de Maisonneuve, nous a dit :
« Votre supplément de la ville est
tout simplement magnifique. Je
vous en félicite. C'est une excel-
lente chose pour nous que la publi-
cité que vous avez donnée à notre
ville. Je suis un des lecteurs assidus
de la "Patrie" et je peux vous
assurer que vous comptez non seule-
ment de nombreux lecteurs dans
Maisonneuve, mais aussi de nom-
breux admirateurs. La "Patrie"
est notre journal. »

M. MENDOZA LANGLOIS,
l'agent d'immobilier bien connu de
Montreal, nous a donné plus qu'une
appréciation flatteuse, il nous a dit
quelque chose de plus encourageant.
La "Patrie", nous a-t-il dit, a fait
une réclame à la ville de Maisonneuve
qui est incalculable. Je vais vous
dire que des dimanche il y avait un
nombre d'ouvriers et de gens d'affaires
très bien cotés qui étaient
rendus sur les terrains que j'ai à
vendre à Maisonneuve et j'ai depuis
la publication de votre numéro spé-
cial, dans lequel j'avais annoncé des
terrains, reçu plusieurs demandes
de terrains. Voilà certes une preuve
que vous avez fait du bien à Mai-
sonneuve. Quant à la valeur de
votre supplément, laissez-moi vous dire
pour me résumer que je n'ai jamais
rien vu de comparable dans aucun
journal. Je vous félicite très sincère-
ment. »

Ces témoignages, comme on l'a vu,
sont très élogieux.

LES RECOMPENSES AUX VAINQUEURS

Hier après-midi a eu lieu, dans les salons de la "PATRIE," la distribution des
prix aux vainqueurs du grand Concours pour les enfants. — Une belle
fête d'enfants. — Allocution de M. Eugène Tarte et remerciements
d'une concurrente. — Liste complète des concurrents. — Avis aux
absents.



LES DEUX PLUS JEUNES CON-
CURRENTS HEUREUX. — Le
jeune Anselme Babin et la ge-
nille Juliette Narbonne, âgés
respectivement de 7 ans. (Photo-
graphie prise dans les bureaux de la
PATRIE.)

J. Perrault, le comptable, remercie
à chacun le prix gagné, et recueille
les vœux des concurrents.
Au nom de la PATRIE M. Eugène
Tarte exprime les sentiments sui-
vants dans une courte allocution :

ALLOCUTION DE M. E. TARTE
« Le concours des enfants de la
PATRIE est terminé, et grâce au
travail colossal de nos employés
nous pouvons tous en donner le ré-
sultat. Depuis quinze jours les em-
ployés de l'administration ont tra-
vaillé jour et nuit pour compter les
centaines de mille coupons qui nous
ont été adressés. Avant de vous fé-

liciter, mes jeunes amis, permettez-
moi de remercier ici les employés de
la PATRIE qui se sont dévoués
pour votre concours.
« Le nombre considérable de cou-
pons que nous avons reçus montre
bien que la PATRIE est non seule-
ment l'organe préféré des Cana-
diens-français, mais le journal aimé
des enfants. C'est pour les remer-
ciements de leur encouragement que nous
avons institué ce concours, croyant
leur être agréable en offrant des
prix aux plus actifs et aux plus zé-
lés des concurrents.
« Les gagnants sont les plus méritants
et vous y trouverez comme



GROUPE DES CINQ PLUS FORTS CONCURRENTS. Rangée du haut :
Wilfrid Bernier, Wilfrid Lavoie. Rangée du bas : Marie-Ange Fo-
rest, Léo Fortier, Albée Marsan. (Photographie prise dans les sa-
lons de la PATRIE.)

voilà une nouvelle preuve qu'avec du
travail on arrive à tout. Je vous
félicite, mes chers amis, et je vous
remercie au nom de la PATRIE,
qui vous est reconnaissante. Je

vous offre les prix avec plaisir et
l'offre toutes nos sympathies à ceux
que le sort n'a pas favorisés cette
fois.
« Nous nous efforçons toujours
de faire de la PATRIE le journal le
plus intéressant afin de mériter votre
encouragement. Je puis même
vous promettre des surprises qui
donneront à ceux qui n'ont pas été
heureux aujourd'hui l'occasion de
l'être demain. Encore une fois mer-
ci. »

Comme bien on pense l'annon-
ce d'une nouvelle et agréable sur-
prise fut applaudie.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

Son allocution terminée, M. Tarte
proclame les noms des gagnants des
premières prix à Montréal et à la
campagne.

A Montréal le plus fort concurrent
fut Lionel Fortier, qui obtint le
prix de \$50.00. A la campagne, c'est
le jeune Wilfrid Lavoie, qui gagne
le prix de \$15.00. Tous deux vien-
nent les recevoir des mains de M. Tar-
te qui eut encore de bonnes paroles
pour les remercier et les féliciter.
Puis à tour de rôle les concurrents
défilèrent pour recevoir la récom-
pense bien méritée de leur travail.

Nous donnons ci-dessous la liste
des concurrents heureux :

1er Prix, Lionel Fortier, 63 rue Garnier, Montréal	\$50.00
2ème Prix, Albée Marsan, 20 Préfontaine, Montréal	25.00
3ème Prix, Henri Bernier, 348 rue St André, Mont- réal	15.00
4ème Prix, Marie-Ange Fo- rest, 861a Huntly, Mont- réal	10.00

Prix spéciaux aux plus forts con-

(Suite à la 11e page)



GROUPE GENERAL DE TOUS LES CONCURRENTS. (Photographie prise dans les salons de la PATRIE.)

Le Conseil de Ville siègera lundi prochain

Contrairement à ce qui a été annoncé, le Conseil de Ville n'entend
pas prendre immédiatement ses vacances et une assemblée de Conseil a
été convoquée pour lundi prochain.

Les échevins Carter et Ward lanceront une bombe

Les échevins Carter et Ward ont en laboratoire une bombe qui fera
du bruit lorsqu'elle éclatera au Conseil de Ville. Ces deux échevins dé-
clarent posséder des informations qui jetteront un jour nouveau sur la
manière dont sont exécutés certains travaux de Voirie, à Montréal.

Chomage aux usines Singer de Saint-Jean

(SPECIAL A LA "PATRIE")
SAINT-JEAN, Qué., 29. — On nous informe que le contre-maître des
usines "Singer" donnera quelques semaines de congé à ses employés, et
les portes seront fermées le 30 juin ou le 1er juillet. Les travaux re-
commenceront vers la fin de juillet.

Grande amélioration dans l'approvisionnement du lait

Une amélioration considérable est constatée dans l'approvisionne-
ment du lait à Montréal, cette année, d'après un rapport du Dr McCarrey,
inspecteur en chef du service municipal d'inspection du lait. Le Dr McCarrey
dit qu'en dépit du fait que nous avons eu, durant le mois de juin, les sujets de plaintes contre les laitiers sont rares.
D'ordinaire, par ces temps de chaleur accablante, les poursuites se font à
la douzaine tous les jours. Or, cette année, le lait apporté à Montréal est
dans des conditions excessivement supérieures à celles que l'on déploie
dans les années passées. Les compagnies de chemins de fer, aussi, au
dire du Dr McCarrey apportent plus de soin à l'expédition du lait et la
conséquence est que les laitiers distribuent du lait à une plus basse
température et de meilleure qualité.

La Voirie et l'arrosage des rues

En réponse à l'assertion de M.
Barlow, ingénieur en chef de la vil-
le, l'échevin L. A. Lapointe dit que
si les fonds manquent momentanément
pour l'arrosage des rues, cela
tient à ce que l'on a trop dépensé au
printemps pour le grattage des
rues.
« L'an dernier, dit-il, la ville a dé-
pensé pour le service d'arrosage,
de nettoyage et de grattage une
somme de \$10,000, depuis le mois
de janvier jusqu'à la mi-juin; cette
année, elle a dépensé pour le même
service la somme de \$122,000 dans le
même espace de temps. »
M. Lapointe croit que cet écart
proviendrait de ce que dans le mois d'avril
de cette année, mois dans le-
quel on ne fait pas d'arrosage, on
a dépensé \$55,000 pour l'entretien et
le nettoyage des rues, contre \$45,
000, l'année passée.
En l'absence de l'échevin Giroux,
président de la voirie, l'échevin Ma-
jor, membre de cette dernière com-
mission, et maître suppléant, a don-
né au représentant de la "Patrie",
ce matin, les explications sui-
vantes.
« Contrairement aux années passées,
dit-il, les finances ont voté en bloc
cette année, une somme d'argent
pour l'arrosage, le grattage et le

MUNDAY JURE AVOIR DONNE \$800 A L'EX-CHEF BENOIT

Son livret de banque paraît avoir fait recouvrer la mémoire au
témoin. — La fin de l'enquête sur la police et les pompiers
D'AUTRES POMPIERS QUI ONT PAYE LEUR PLACE

Le Commissaire Royal a déclaré ne pas accorder la motion de Mre
Perron demandant l'emprisonnement du témoin récalcitrant Munday. Ce-
lui-ci sur production de son livret de banque a cependant recouvré une
notable portion de sa mémoire. Il a reconnu avoir donné de l'argent au
chef Benoit.
Le Commissaire a déclaré vouloir terminer demain les enquêtes sur
la police et la brigade du feu de manière à pouvoir compléter la preuve
par l'audition de témoins "proprio motu".
Mre Perron a déclaré clore l'enquête sur la brigade du feu, attendu
que l'existence du système qui consiste à faire payer les places est main-
tenant prouvée.
M. Alcide Chausse, chef du service d'inspection des constructions a
été entendu, il a déclaré que le nombre de ses subordonnés n'est pas
suffisant.
Mre Labelle commencera sa contre-preuve demain sur l'affaire de la
police.

LE LIVRET DE BANQUE DE M. MUNDAY

A l'ouverture de l'audience M.
Munday est appelé à la demande de
Mre Perron, qui procède à l'inter-
rogatoire.
—Avez-vous retrouvé votre livret
de banque ?
—Oui, monsieur.
—Je vois que le 22 avril, vous
avez retiré de la banque \$300; qu'a-
vez-vous fait de cet argent et d'où
provenait-il ?
—J'ai déposé quelques mois au-
paravant cinq cents piastres prove-
nant de primes d'assurances et de
pimes à moi données par des gens
qui voulaient entrer dans la briga-
de. J'ai pris les \$200, je les ai mis
dans une enveloppe blanche que
j'ai déposée dans le bureau du chef
Benoit.
—Comment êtes-vous arrivé à ce
chiffre ?
—Je ne sais pas trop.
—Plus loin, je vois un retrait de
\$300.
—C'est pour la même chose.
—Je vois en août un dépôt de
\$200 et un autre de 170.
—C'est la même chose, mais je ne
peux me rappeler de nom.
—Le 6 septembre, \$200, et le 19
septembre \$130, le 29 septembre
\$200 ?
—J'ai dû retourner un certain
nombre de ces dépôts à des gens
qui n'ont pas pu passer.
—Mais les autres ?
—Je ne me rappelle pas leurs
noms. L'argent que je n'ai pas re-
mis a été
PAYE POUR LES DAIRE ENTRER
C'est dû être payé au chef Benoit.
—Quelle est l'origine de cette en-

forcé de se représenter à la barre,
et d'ici là, de se préparer à répon-
dre comme un honnête homme.
Interrogé par Mre Perron.
—Avez-vous connu un nommé Hi-
laire Martin ?
—Oui.
—Avez-vous reçu de l'argent de
lui ?
—Oui, mais j'ai eu des ennuis, j'ai
été obligé de le lui remettre, par le
maire Préfontaine, je l'avais don-
né à l'échevin Robert.
—Vous êtes-vous occupé des hom-
mes de police ?
—Oui, j'ai placé un nommé Petti-
grew, j'ai placé les 2 frères, ça leur
a coûté
\$200 CHACUN.
—Les deux sont encore dans la
police ?
—Un des deux, Joseph, est garçon
boulanger. Il demeure rue Mont-
Royal. Tancrède, qui est encore
dans la police, demeure rue Chris-
tophe Colomb. J'ai fait entrer aussi
dans la police un nommé Elot Gob-
bout. Ça lui a coûté environ \$200.
Il est mort. J'avais donné son ar-
gent à l'échevin Robert. Il ne s'en
rappelle pas d'autres.
—Oui, j'ai placé un nommé Petti-
grew, j'ai placé les 2 frères, ça leur
a coûté
\$200 CHACUN.
—Les deux sont encore dans la
police ?
—Un des deux, Joseph, est garçon
boulanger. Il demeure rue Mont-
Royal. Tancrède, qui est encore
dans la police, demeure rue Chris-
tophe Colomb. J'ai fait entrer aussi
dans la police un nommé Elot Gob-
bout. Ça lui a coûté environ \$200.
Il est mort. J'avais donné son ar-
gent à l'échevin Robert. Il ne s'en
rappelle pas d'autres.
—Oui, j'ai placé un nommé Petti-
grew, j'ai placé les 2 frères, ça leur
a coûté
\$200 CHACUN.

Le sous-chef Dubois
est rappelé, produit son livret de
banque. Mre Laffamme procède à
l'interrogatoire.
—Quand avez-vous eu cette con-
versation avec Blain ?
—Je crois que c'est après le jour
de l'an 1907.
—Après la nomination de Bour-
don, dans le printemps.
—Je ne me rappelle pas. Je ne me
rappelle pas non plus si Bourdon est
entré en 1907 ou 1908.
—Le 5 avril 1907, vous avez dé-
posé \$100 et le 5 mai \$300. D'où ve-
nait cet argent ?
—Je l'avais emprunté pour faire
une transaction sur les chevaux. Je
n'ai pas fait la transaction, j'ai
ramené l'argent au chef à qui je l'a-
vais emprunté.
(Suite à la dernière page)

Les préliminaires du duel Prévost-Kelly

La Commission spéciale chargée de faire une enquête
sur les graves accusations portées contre le
jeune député de Bonaventure se
met à l'œuvre

LA PREUVE DOCUMENTAIRE D'ABORD

(Dépêche spéciale à La Patrie)
QUEBEC, 29. — La commission
spéciale nommée pour faire une en-
quête sur l'affaire Kelly a com-
mencé sa besogne, ce matin, dans la
salle du comité des bills privés, au
parlement.
Les honorables MM. Weir et R.
Roy, MM. Tessier et Blouin, Pate-
naud et Lavergne sont présents.
MM. Prévost et Kelly sont aussi
présents, ainsi que le sénateur Ed-
wards, MM. N. Leblanc, de Bon-
aventure, Angus McLean, de Buffalo,
et J. Kelly, de Bonaventure, té-
moins de la défense.

Comme cette commission, créée par
un statut à la fin de la dernière
session, en est une absolument nou-
velle, l'hon. M. Weir a dû être réélu
président.
M. Prévost informe le comité
qu'il a l'intention de faire d'abord sa
PREUVE DOCUMENTAIRE
puis d'interroger les témoins ensuite.
Comme cela prendra quelque
temps, il croit que les témoins de
la défense devraient retourner chez
eux et revenir quand la commis-
sion en aura besoin.
M. Kelly prétend que l'on devrait
interroger immédiatement ces té-
moins.

La commission décide de faire ve-
nir M. Eugène Taché, sous-ministre
des terres de la couronne, avec tous
les documents qu'il possède rela-
tifs à l'affaire.
M. Lavergne propose ensuite et
est adopté
IL EST RESOLU :
que le notaire J. G. Couture pro-
duise une copie d'un acte de vente
et de lots de terre par M. Leblanc,
à M. Angus McLean, et autres do-
cuments authentiques ou sous-seing-
privé s'y rapportant.
Que la compagnie Edwards et Mc-
Lean s'il y a lieu, produise la
liste des lots qui lui ont été trans-
mis par et en vertu de cet acte de
vente.
Que la compagnie Edwards et M.
Leblanc produisent tous documents
relatifs aux lots à elle transportés
en vertu de cet acte de vente.

M. TACHÉ
arrive ensuite avec un énorme pa-
lier rempli de documents.
M. Taché est interrogé par M.
Prévost. Il produit les copies des
documents demandés. Ces copies ont
été faites par des employés du dé-
partement des terres et leur confor-
mité avec les originaux est certifiée
par M. P. F. Lachapelle, assistant-
intendant des ventes pour la bran-
che Est et qui fut temporairement
agent des terres dans Bonaventure,
durant la suspension de M. Dorais.
M. Prévost n'est
PAS SATISFAIT
de cela. Il veut que ces copies soient
certifiées par le ministre des terres
ou par le sous-ministre.
M. Taché se récrie. Il affirme que
ces copies ont été faites avec tout
le soin possible. C'est alors que M.
Prévost lui fait remarquer que ce
n'est pas le sous-ministre des terres
qui est au blanc dans cette affaire,
mais le député de Terrebonne, M.
Taché admet que cela a du bon
sens.
Comme M. Taché est fort mé-
lancolique, M. Prévost de-
mande si quelque personne en a pris
connaissance au département. M. Ta-
ché répond qu'il n'a
ONT ETE FEUILLETES
par plusieurs employés et même par
M. Kelly. Ces documents étaient
dans son bureau. Ils ne sont plus
du tout dans l'ordre où il les avait
préparés. Voilà pourquoi on ne peut
guère s'y reconnaître.
M. Taché dépose ensuite les cartes
indiquant les concessions faites dans
le barachois de la rivière Bonaven-
ture.
Prenant la liste des documents,
dont le comité a demandé et or-
donné des copies, M. Prévost con-
state avec surprise qu'il en manque
un grand nombre. M. Taché explique
que les travaux de copies des docu-
ments ont été suspendus il y a quin-
ze jours, et cela pour deux raisons.
La première, c'est que le départe-
ment des terres n'avait pas le temps
de faire tout cela. C'était la fin de
l'année fiscale, et les employés ne
pouvaient faire plus que leur travail
ordinaire. Ce travail ne pou-
vait être fait convenablement
par des surmenés.
La seconde raison, c'est que la
liste des documents dont on deman-
de des copies est tellement considé-
rable que cela prendrait un temps
long.
(Suite à la dernière page)

Les Montréal font des Progrès

Ils triomphent encore des Toronto, hier après-midi, par une majorité de 2 points. — Une course importante en bicyclette. — Les sports athlétiques en ville.

RESULTATS DES COURSES A WOODBINE

Base-Ball

AU PARC ATWATER

Décidément les Toronto sont une "easy thing" pour les Montréal. Ces trois joueurs ne peuvent rien et sont sans cesse battus, quand ils ne réussissent pas à annuler leur partie. Samedi dernier, ils en perdirent deux de suite, dimanche ils firent partie nulle et hier, une troisième partie allait au crédit des Royal.

Sur deux parties jouées depuis le commencement de la saison, les Montréal ont gagné huit, perdus deux et annulés avec Toronto.

Hier, Newton, fut opposé à Winter. Les deux pitchers se firent une belle lutte qui tourna cependant à l'avantage du plus petit.

Aide par ses coéquipiers qui parvinrent à amasser sept beaux "hits", ce temps opportuns, Winter gagna la partie par 3 points à 1.

Ces résultats ne les font pas remonter l'échelle, mais ils se trouvent en excellente position et il leur suffirait de gagner encore quelques fois pour occuper de nouveau la position qu'ils avaient il y a une quinzaine de jours. Cet après-midi, il y aura deux parties. Les premières se jouera à 2 heures.

Toronto jouera une dernière fois demain, puis nous arriveront ensuite les Rochester "leaders" actuels de la ligue de l'Est.

MONTREAL

	ABR. H. P. O. A. E.
Casey, 1b.	3 1 8 4 0 0
Casey, 2b.	2 0 9 2 3 0
Corcoran, 3b.	3 1 3 0 0 0
O'Neil, r.f.	3 0 2 0 0 0
Jones, c.f.	4 0 1 0 0 0
Cockill, 3b.	1 0 8 2 0 0
Colvill, s.s.	4 0 0 1 1 0
Dudlow, c.	4 0 1 2 1 0
Winter, p.	3 0 2 2 0 0
Total	29 3 27 9 0

TORONTO

	ABR. H. P. O. A. E.
Mullen, 2b.	4 0 1 1 0 0
Weidenauer, c.f.	4 0 1 1 0 0
Houser, 1b.	4 0 1 1 0 0
Grimshaw, r.f.	4 0 0 2 0 0
Mitchell, c.	4 0 0 2 0 0
Mahling, s.s.	3 0 1 2 0 0
Vallon, 1b.	2 1 2 1 0 0
Ersk, 2b.	2 0 1 2 0 0
Newton, p.	2 0 1 2 0 0
Total	31 1 6 24 12

Deux buts, Jones. Premier but sur erreur, Montréal. 1. Laisné sur les buts, Toronto. 2. But sur balles, de Newton, 3. de Winter, 1. Frappe par la balle, par Newton. 1. Coupé, Mitchell, out. 2. de Winter, 2. par Newton. 1. Buts sacrifiés, Casey. Corcoran. Temps: 1:49. Assistance, 130.

1. Ersk, Stanford. A Rochester — R.H.E. Buffalo 000000-0 12 12 2. Rochester 000000-0 2 0 0

Batteries — Taylor et McAllister. Chappell et Erwin. Deuxième partie — R.H.E. Buffalo 000000-0 12 12 2. Rochester 000000-0 2 0 0

Batteries — Maloney et Ryan. Barker et Erwin. A Newark — R.H.E. Baltimore 000000-0 10 10 2. Newark 000000-0 1 1 1

Batteries — Deane et Rivers. Brady et Ladd. A Providence — R.H.E. Jersey City 000000-0 1 1 1. Providence 000000-0 2 1 1

Batteries — Sinton et Knott. Laflotte et Fitzgerald. POSITION DES CLUBS

Gag. Perd. Perc. Rochester 34 22 101. Buffalo 31 28 55. Newark 24 27 50. Baltimore 20 29 50. Providence 28 48. Toronto 27 31 46. Montréal 29 29 46. Jersey City 24 31 46

PARTIES D'AUJOURD'HUI Toronto à Montréal, deux parties. Baltimore à Newark. Jersey City à Providence. Buffalo à Rochester. LIGUE AMERICAINE

A Chicago — R.H.E. Chicago 000000-0 7 7 3. Detroit 000000-0 2 2 2. Batteries — Burns, Walsh et Sullivan. Summers, Speer, Willett et Stange. A Washington — R.H.E. Washington 000000-0 19 0. Boston 000000-0 12 1 1

Batteries — Altrock, Groom, Johnson et Sweeney. Wood, Stone, Atreilles et Sweeney.

NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

Shrub et Longboat ont reçu chacun \$1,600 pour la course à pied qu'ils ont faite à Toronto samedi. Les promoteurs ont encaissé près de \$3,000. Il y avait 12,000 personnes.

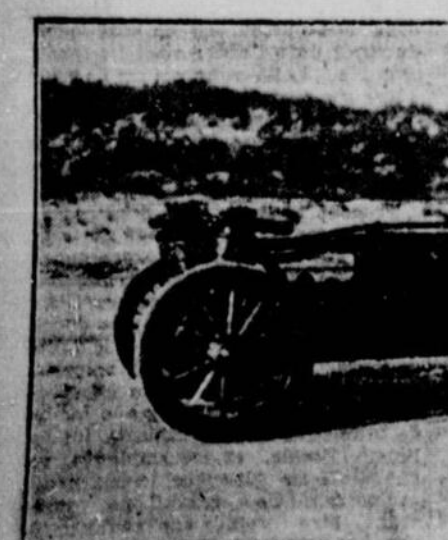
C'est aujourd'hui, que se joue à Vancouver la seconde et dernière partie de crose entre les Toronto et les Westminster pour la coupe Minto.

Demain soir, les National feront route vers Toronto où ils joueront jeudi une partie de lique contre les Toronto. Les Shamrock iront jouer contre les Capital Jend.

Samedi prochain, il y aura sur le terrain du National toute une série d'événements athlétiques auxquels prendront part nos meilleurs athlètes locaux. En plus, il y aura deux joutes de crose.

Les Grand'Mère ont défait les M. L. H. & P. par 7 points à 6 et les Royal ont disposé des Terrebonne, par 6 à 4 dans deux parties de base-ball jouées dimanche.

A BLUE BONNETS, EN JUILLET PROCHAIN



M. WALTER CHRISTIE sur sa machine de 140 H. P., avec laquelle il a battu tous les records du monde à Blue Bonnets les 9 et 10 juillet.

A St-Louis —

R.H.E. St-Louis 000000-0 2 2 2. Cleveland 000000-0 3 1 1. Batteries — Pelty et Criger. Sutton, Falkenberg et Hemis. A Philadelphie — R.H.E. Philadelphie 000000-0 4 0 0. New-York 000000-0 4 0 0. Batteries — Morgan et Thomas. Doyle, Manning et Sawyer.

POSITION DES CLUBS

	Gag. Perd. Perc.
Détroit	42 20 68
Boston	35 25 58
Philadelphie	31 28 52
Cleveland	21 28 50
New-York	20 29 40
Chicago	24 31 43
Washington	20 29 40
St-Louis	21 33 39

LIGUE NATIONALE

A Cincinnati — R.H.E. Cincinnati 000000-0 2 1 1. Pittsburgh 000000-0 3 1 1. Batteries — Ewing, Dubec et McLean. Schantz et Gibson. A Boston — R.H.E. Philadelphie 000000-0 10 2 2. Boston 000000-0 3 1 1

POSITION DES CLUBS

	Gag. Perd. Perc.
Pittsburgh	43 14 75
Chicago	37 21 64
New-York	31 26 54
Cincinnati	31 29 51
Philadelphie	28 28 50
St-Louis	24 34 41
Brooklyn	20 36 35
Boston	15 41 26

LE ST-JACQUES

Dimanche dernier le club de baseball St-Jacques a défait le club Trinity par 3 à 1.

LE SPORT A ST-JEAN

Il y aura plusieurs bonnes attractions pour le tirage de l'exposition à Saint-Jean, jeudi le 1er juillet. Pêta de la Confédération.

D'après dans l'avant-midi, une partie de base-ball entre deux jeunes clubs de St-Jean, sera jouée et à 1 heure il y aura une partie de football entre le club des Barracks de St-Jean et un club de Montréal. A 4 heures la partie principale de base-ball entre la Dominion Car B.C.C. de Montréal, étant reconnue comme un des plus forts clubs de Montréal, avec St-Jean, et à 5 heures, précise il y aura une grande course de bicyclette.

A BLUE BONNETS, EN JUILLET PROCHAIN



M. G. ROBERTSON sur une locomobile. Ce champion prendra part aux courses à Blue Bonnets les 9 et 10 juillet.

Athlétisme

Le jour de la Confédération, c'est-à-dire jeudi prochain, il y aura à Brockville, Ont., des tournois athlétiques sanctionnés par la Fédération. Ces tournois qui seront tout aussi importants que les grandes épreuves pour les champions du Canada, réuniront les meilleurs athlètes des deux provinces. La M.A.A. de la A.A.A. Nationale, la St. Patrick's association, organiseront leurs plus rapides coureurs à la conquête de nouveaux lauriers. On en entend parler.

Le Yacht

On s'attendait beaucoup aux prochaines courses d'automobiles de Blue Bonnets, non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis.

Walter Christie sera là et il se propose de battre le record de Ralph de Palma, qui vint à défendre son titre de détenteur du record mondial du mille. Tous les deux devront compter avec des adversaires comme Robert, Burman, Strang et Charolet, sans oublier George Robertson. La lutte promet d'être ardente.

Le Trot

De grandes courses au trot et à l'amble auront lieu, la semaine prochaine à St-Hyacinthe, au Parc Laframboise. Elles dureront deux jours, les mercredi et jeudi, 1 et 2 juillet.

Le 1er jour — 3.00 minutes — \$50.00. 2.35 minutes — \$25.00. 2.15 minutes — \$10.00. 2.00 minutes — \$5.00. Free for all — \$2.00.

Le Turf

A HAMILTON. — Bonne journée, hier pour les favoris. Le temps de chaque course fut très bon et celles-ci furent contestées très sérieusement.

Sommaire: 1ère Course — Mr. Lawyer Miller. 2e. Gold Front. 3e. R. Holiday — Temps: 1:42.5. 2ème Course — Mr. Turf Star. 2e. Arthur. 3e. G.H. 3e. Panthéon — Temps: 1:00.5. 3ème Course — Mr. Vihada. 2e. Bonaparte. 3e. Strident King — Temps: 1:14.5. 4ème Course — Mr. Touraine. 2e. St. Elmwood. 3e. Stanley Fay — Temps: 1:23.5. 5ème Course — Mr. Andrews. 2e. Sumner. 3e. Keith. 3e. Jim McGill — Temps: 1:11.5. 6ème Course — Mr. Simon. 2e. Grand Dame. 3e. Post — Temps: 1:28.5. 7ème Course — Mr. Lady Ester. 2e. King of the Mist. 3e. Howard Shea — Temps: 1:45.5.

LA GREVE DE PITTSBURG

Elle est terminée

PITTSBURG, 29. — La circulation des chars a été rétablie ce matin avant 7 heures. Les grévistes en sont venus à une entente avec les fonctionnaires de la Pittsburg Railway Co., grâce aux efforts du maire Magee.

Le Bicyclette

AUTOUR DE LA MONTAGNE EN BICYCLETTE

Une course en bicyclette organisée par les membres du Montréal Bicycle Club et à laquelle une trentaine d'amateurs prendront part, aura lieu samedi après-midi en cette ville. La course ira de 8 milles environ. Les bicyclistes partiront à 2.30 heures p.m. de l'angle de la rue Duluth et de l'Avenue du Parc, monteront celle-ci et continueront sur le chemin d'Outremont jusqu'à la Côte-de-Neiges, puis de là, se rendront à la Junction Simonds, d'où ils feront route sur le chemin de la Côte St-Antoine jusqu'à l'Avenue Western puis l'Avenue Metcalf, la rue Spierbrook et l'Avenue Union, lieu d'arrivée.

La course de samedi prochain sera la première d'une série, qu'organiseront et qui sera les membres du club Montréal.

HARDIS CYCLISTES

Nous avons eu hier à nos bureaux la visite de deux jeunes gens de Québec, Jos. Darveau, 20 ans, et A. Lachance, 19 ans, qui ont entrepris de faire le tour de la province à bicyclette. Ils ont 45 pounds à cette aventure sportive par la promesse d'une bourse offerte par M. Arthur Paquet, marchand de l'équipement capital.

Partis vendredi, à 4 heures, du terrain de l'exposition à Québec, les deux jeunes cyclistes sont arrivés le soir à Saint-Augustin, où ils ont passé la nuit. Vendredi soir, ils ont fait halte au Cap de la Madeleine, et samedi à bord à Berthier, où ils se sont reposés toute la journée de dimanche. Arrivés à midi à Montréal, les cyclistes ont été accueillis par les membres du club de la PATRIE. Ils ont ensuite rendu visite à quelques amis. Ce matin ils se sont remis en route avec Sherbrooke comme but. Le voyage de ces jeunes gens durera environ un mois.

La Lutte

Après 1 heure de lutte très contestée, Armand Saint-Louis fut déclaré vainqueur de 45. Larouche, champion de 125 lbs de Coakcook, prenant la 1ère place en 35 minutes. Il n'y eut pas de 2e place et d'un club ni de l'acte.

Notre petit Canadien fut toujours à l'attaque et se montra supérieur à son adversaire; un défi est lancé à tout joueur du monde entier à 115 lbs, par Armand St-Louis.

Le jeune champion lutta à Nicolet cette semaine contre le champion de Buffalo, New-York, pour \$500.

PLUSIEURS SONT MECONTENTES

LES EMPLOYES DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS D'OTAWA N'AIMENT PAS LES NOUVEAUX REGLEMENTS.

(Spécial à la PATRIE) OTTAWA, 29. — Les employés du ministère des Travaux Publics sont mécontents de la nouvelle journée de travail.

A partir d'aujourd'hui, la journée de travail dans ce ministère commence à 9 heures du matin pour se terminer à 5 heures de l'après-midi, avec une heure et quart pour le dîner. Comme la PATRIE l'a annoncé il y a quelques jours, l'arrêté en conseil fixant ces heures, a été modifié pour cette année, et en laisse l'application au bon plaisir du sous-ministre de chaque département.

L'idée était surtout de se rendre au désir des fonctionnaires qui sont déjà établis à la campagne pour l'été et qui ne peuvent se rendre au travail à neuf heures du matin.

Comme résultat de l'interprétation de l'arrêté en conseil tel que modifié, ceux qui sont jusqu'ici les plus favorisés du sort jouiront de la nouvelle faveur et les autres n'auront rien, sinon qu'ils devront travailler une heure de plus par jour.

Aux Travaux Publics, les employés dont la bonne fortune et les moyens leur permettent de passer l'été en villégiature près d'Ottawa pourront, cette année, se rendre à leur travail à 9.30 heures du matin et en repartir à 4.30 heures de l'après-midi. De plus, ils ont droit à trois semaines de vacances.

Ceux qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent jouir du bon air de la campagne et passent l'été à Ottawa, exposés à la chaleur et autres inconvénients de la ville pendant la saison actuelle, devront travailler de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi, et le soir, si le service l'exige. Ils n'auront droit qu'à leur trois semaines de vacances.

Dans plusieurs cercles, on dit que ce sont les rôles renversés et ceux qui demeurent en ville devraient avoir des heures plus courtes que ceux qui, chaque jour, peuvent se reposer dans leurs villas à la campagne.

Les employés du ministère des Travaux Publics espèrent toujours que les anciennes heures de travail seront rétablies, du moins pour cet été.

Une autre importante transformation est à la veille de s'accomplir dans le mode d'autorisation des congés annuels accordés aux employés civils. Jusqu'ici, c'a été à vrai dire l'employé qui déterminait la date de son départ, et même souvent s'arrangeait pour prendre par exemple une couple de semaines pendant les chaleurs, remettant à plus tard pour sa dernière habitude. Le changement dont il est question, obligera l'employé: — 1o. A dire quand il veut prendre ses vacances; — 2o. A prendre ces vacances tout d'une traite; — 3o. Avant de partir, d'avoir mis ses écritures absolument à jour.

LE FRANCAIS

Le Pacifique Canadien fait imprimer des blancs de lettres de voiture.

Le Pacifique Canadien a fait imprimer en français des lettres de voitures.

La compagnie du Pacifique a comblé la lacune, qui se fait sentir depuis longtemps et qui fait l'objet de longs débats à la Législature.

La version française de la lettre de voiture du Pacifique Canadien est une traduction tout à fait bien, pas d'anglisme ou d'autres termes qui ne soient pas français. Tout est clair et se lit parfaitement.

Nous ne pouvons que féliciter la compagnie du Pacifique Canadien de l'heureuse idée qu'elle a eue. Espérons que toutes les autres compagnies de chemin de fer imiteront son exemple. Le Pacifique avait inauguré également il y a une couple d'années, un service d'horaires français.

Toujours en avant! La compagnie du Pacifique met toujours en pratique cette devise du progrès en marche.

LE ZEPPELIN I

FORCE D'AT TERRIR

BIBERACH, Allemagne, 29. — Le dirigeable "Zeppelin I", faisant le trajet de Friedrichshafen à Metz, a atterri le 29 matin, par suite d'une surcharge de sa machine.

La descente a été effectuée pendant un orage, sans difficulté. Le major Sperling qui est le chef des huit hommes qui ont pris place dans le dirigeable, a envoyé chercher des pièces de rechange.

BAGATELLES

Marin, la femme de chambre, est envoyée chez le plus proche libraire acheter les Lettres de Mme de Sévigné.

Recherches faites, il ne reste plus un seul exemplaire.

Alors Marin: — Vous n'avez pas même les cartes postales de cette dame!

JOUR DE LA CONFEDERATION

AGREABLES VOYAGES POUR LES CITOYENS ET LES TOURISTES EN TRAMWAYS ELECTRIQUES.

BOIT DE L'ILE: "La rencontre des Raux". C'est le plus agréable des voyages en tramway, mais à travers une belle campagne, le long des rives du Saint-Laurent. La compagnie des tramways a un beau terrain pour pique-niques au terminus de la ligne et l'on y passe d'agréables moments. Il y a aussi un grand hôtel où des repas sont servis à des prix raisonnables. Prenez à l'importe quel tramway allant à l'Est, sur les rues Ontario, Ste-Catherine ou Notre-Dame et correspondez à l'Avenue Lasalle.

SERVICE. Les tramways quittent l'Avenue Lasalle et la rue Notre-Dame à toutes les demi-heures.

AUTOUR DE LA MONTAGNE. — C'est l'un des plus délicieux voyages que puissent faire en tramway, car il procure aux voyageurs une splendide occasion de voir et d'apprécier les beautés du fameux Mont Royal, ainsi que les pittoresques villas suburbaines situées sur les cotes de la montagne.

SERVICE REGulier. — Toutes les 20 minutes à partir de 10 heures à 6 p.m.

LE TRAMWAY-OBSERVATOIRE SPECIAL: — Passe aux rues Peel et Ste-Catherine à 10 a.m. et à toutes les heures ensuite.

LACHINE. — Un délicieux voyage de nuit dans la ville historique de Lachine.

Les personnes qui désirent sauter les rapides doivent prendre le tramway de 6 p.m.

SERVICE. Les tramways quittent le square de la Place d'Armes à toutes les 30 minutes.

AU PROFIT DES INCURABLES

LE PELERINAGE ANNUEL ORGANISE PAR LES PERES DOMINI-CAINS DE NOTRE-DAME-DE-GRACE.

Une bonne occasion se présente d'encourager cette œuvre sympathique: c'est le pèlerinage annuel organisé par les RR. PP. Dominicains de Notre-Dame-de-Grâce.

Ce pèlerinage se fait dans des circonstances exceptionnellement favorables. Il offre surtout deux avantages:

1o.—Le trajet s'effectue directement, sans changements de trains ni traverses, de la gare Viker à l'église de la Bonne Sainte-Anne.

2o.—Le billet est bon du 3 au 6 juillet, du samedi soir au mardi soir. On arrive à Québec, de sorte qu'on retourne les personnes, qui désirent y prolonger leur séjour, peuvent le faire avec le même billet.

Voici les principaux renseignements. Aller: départ de la gare Viker, samedi soir, 3 juillet, à 9 1-2 heures arrêt au Mile-End. Arrivée à Sainte-Anne vers 5 heures du matin.

Retour: Départ de Sainte-Anne, vers onze heures avant-midi, arrêt à Québec; départ de Québec vers 4 heures, après-midi, arrivée à Montréal vers 9 heures du soir, dimanche.

Ce pèlerinage est pour dames et messieurs. Prix: Adultes, \$2.50. Enfants, \$1.50.

Il y aura char buffet, rafraîchissements et char docteur.

Pour autres renseignements, s'adresser à un téléphone Westmount. Nos 949 et 1072. Billets à vendre chez les RR. PP. Dominicains, Notre-Dame-de-Grâce et à l'hôpital des incurables, Notre-Dame-de-Grâce.

LA FRATERNITE CHRETIENNE

La religion est le ciment des sociétés. Otez la "loi religieuse", tout s'écroule. La France laïque est en train d'en faire la preuve (clatant). L'âme humaine va descendre jusqu'au fond du gouffre. L'athéisme et le matérialisme vont donner tout ce qu'ils contiennent de désespoir, de désordre et de dégoût.

Le socialisme va recevoir la dure leçon des faits.

Vrai dans ses aspirations, parce qu'elles sont chrétiennes, il est faux dans ses conclusions, parce qu'elles sont matérialistes. Le collectivisme est une arme à deux tranchants. Elle frappe celui qui reçoit le coup et celui qui le porte.

Ce n'est pas dans l'intérêt de celui qui possède que le repousse le collectivisme; c'est dans l'intérêt du salarié. Seuls, les méchants et les paresseux, les instinctifs, incapables de prévoir, les ambitieux qui mettent le mensonge au service de leur ambition, peuvent être collectivistes. Vous me direz que c'est beaucoup de morale. Je n'en disconviens pas.

Le collectivisme est un effroyable cauchemar et l'on y croit! La fraternité chrétienne va être la plus adorable des réalités — et l'on n'y croit pas! — "Le Gaulois."

VOLEURS EN DEROUTE

Au cours de la nuit dernière, le constable Shea, qui faisait sa tournée rue St-Jacques, près de la rue Windsor, aperçut deux hommes en train de piller une salle de billard situé au No 407 rue Saint-Jacques.

Il courut par la rue Desrivères pour intercepter leur fuite, mais arriva juste à temps pour les voir filer le long de la rue Windsor. Trois coups de revolver que le constable tira dans leur direction ne firent qu'accroître leur fuite et tous les deux disparurent dans la rue St-Antoine. Les rôdeurs ne devaient pas avoir été longtemps dans le magasin en question car ils n'ont eu le temps de rien emporter.

CAFE DE LA PAIX

La Cible des Restaurateurs licenciés de Montréal, prop.

LE CAFE ULTRA FASHIONNABLE DE MONTREAL

Le rendez-vous des gourmets et des dégustateurs sérieux. Lunch à la carte tous les jours et comptoir pour "quick lunch".

5 NOTRE-DAME EST. TEL. GELL MAIN 5965

Où Manger ?

LE MEILLEUR ENDROIT TOUJOURS OUVERT. PROPRE, SERVICE PROMPT—C'EST LE

CAFE FRANCAIS

38 rue Ste-Catherine Est. VIS-A-VIS LE THEATRE FRANCAIS.

Tél. 4-110

JOUR DE LA CONFEDERATION

AGREABLES VOYAGES POUR LES CITOYENS ET LES TOURISTES EN TRAMWAYS ELECTRIQUES.

BOIT DE L'ILE: "La rencontre des Raux". C'est le plus agréable des voyages en tramway, mais à travers une belle campagne, le long des rives du Saint-Laurent. La compagnie des tramways a un beau terrain pour pique-niques au terminus de la ligne et l'on y passe d'agréables moments. Il y a aussi un grand hôtel où des repas sont servis à des prix raisonnables. Prenez à l'importe quel tramway allant à l'Est, sur les rues Ontario, Ste-Catherine ou Notre-Dame et correspondez à l'Avenue Lasalle.

SERVICE. Les tramways quittent l'Avenue Lasalle et la rue Notre-Dame à toutes les demi-heures.

AUTOUR DE LA MONTAGNE. — C'est l'un des plus délicieux voyages que puissent faire en tramway, car il procure aux voyageurs une splendide occasion de voir et d'apprécier les beautés du fameux Mont Royal, ainsi que les pittoresques villas suburbaines situées sur les cotes de la montagne.

SERVICE REGulier. — Toutes les 20 minutes à partir de 10 heures à 6 p.m.

LE TRAMWAY-OBSERVATOIRE SPECIAL: — Passe aux rues Peel et Ste-Catherine à 10 a.m. et à toutes les heures ensuite.

LACHINE. — Un délicieux voyage de nuit dans la ville historique de Lachine.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

BRILLANT RESULTAT DES EXAMENS.—124 CANDIDATS, 102 DIPLOMES.

Le directeur du Conservatoire National de Musique, M. Lavalley-Smith, est très satisfait du résultat des derniers examens qui viennent de se terminer à l'Académie Commerciale — gracieusement prêtée par MM. les Commissaires, — tant à cause du nombre de diplômés octroyés, que du talent déployé par les jeunes artistes dans l'exécution de leur programme. L'épreuve était assez rude. Il fallait 50 p.c. des points comme minimum sur chaque sujet et 75 p.c. sur l'ensemble pour l'obtention des diplômes, et néanmoins 102 concurrents sur 124 ont réussi. Ce succès, tout à l'honneur des professeurs, semble indiquer que le niveau des études musicales s'élève sensiblement.

Mlle Maria Thibodeau, de St-Paul et Mlle Angeline Loiseleur et Rachel Pelletier, de Montréal, se partageront les 25 dollars donnés comme prix d'excellence.

Les diplômes seront exposés chez M. Ed. Archambault, 314 Ste-Catherine-Est, où ils pourront être réclamés vendredi; les élèves éloignés les recevront par la maille.

CLASSE DE PIANO

Ont obtenu leur diplôme pour le cours élémentaire — Avec distinction, Mlle Emergentienne Allard, Eugénie Millette et Antonia Hamel. D'une manière satisfaisante, Mlle Blanche Archambault, Noëlle Courso, Berthe Foucault, M. Jeanne Poupart, Evelina Filion, Céline Larochelle, M. Ange McCaffrey, Florina Desrochers, Dottie Martin, Béla Poirier, Albina Morin, Alm Lussier, Josephine Corbelle, Aline Lamarche, Jeanne Dufresne, Emma Perrault, Emma Rioux, Angeline Boisvert, Gabrielle Hamel, Josephine Labelle, G. Paquette, E. Lecompte, E. Godbout, R. Barsalo, Eva Pelletier, R. Allaire, A. Larose, Yvonne Dubuc; MM. Hector St-Antoine, Raoul Demers et L. Lefebvre.

Cours intermédiaire — Avec distinction, Mlle Diana Asselin, Lauretta Hamel, Laure Fiset et Ondine Comas.

D'une manière satisfaisante, Mlle Edith Mason, M. Ange Saucier, Fanny Nevitt, Alice Rodrigue, Arline Lindsay, Ella Hassett, Catherine Galligan, Mathilde David, Rose Girard, Ernestine Beau, Yvonne, Girard, Anna Vallée, Hélène Manny, Germaine Poulin, Léa Pélipin, R. Berthe Sauvé, Irène Hardy, P. Piché, Louise Gagné, Agnès Contant, Juliette Raymond, Mlle G. Lavoie et M. Hervé Gagnon.

Cours supérieur — Avec grande distinction, ex-aequo, Mlle Maria Thibodeau et Angeline Loiseleur (se partageront le 1er prix de quinze dollars en or).

Avec distinction, Mlle Maria Geoffroy, F. Marois et Louise Larocelle.

D'une manière satisfaisante, Mlle Albertine Lantôt, Aurèle Ranger, Marie Murphy, Irène Gagnon, Blanche Brazeau, Corinne Lefebvre, Alice Montplaisir, Georgiana Larose, Augustine Pigeon, M. Anne Théoret, Alma de Lauzon, Eva Gagnon, Béatrice Larivière, Corinne Bouvier, Eva Gaudaire, Georges Desaulniers, Rose Millette, Albertine Trudel, Lucienne Chénier, B. Dufour et Adrienne Dubois.

Lauréate — Mlle Rachel Pelletier (2e prix, dix dollars en or); Mlle Alice Fortier, Antonia Trudel, Bernadette Martin, Victoria Collette et M. Adonai Champagne.

Cours intermédiaire: Classe de chant — Mlle Lauretta Guimet, Aileen Dodd, Mildred L. Thompson, M. Rose Descairies et Mlle Nellie Jetties, avec distinction.

Cours supérieur: Mlle Florida Allard, Graziella Teller, Déla Lamberge et Mme J. Sanché.

LES CORRIDAS

A MADRID

Elles vont être soumises à de nouveaux règlements.

MADRID, 29. — Le ministre de l'intérieur vient de décider de réglementer d'une façon plus stricte les courses de taureaux dans le but de les rendre moins sanglantes et moins dangereuses.

Cette décision a été provoquée par les nombreuses morts et les accidents qui, depuis quelque temps, se produisent dans les arènes. Elle a aussi pour but d'empêcher les spectateurs de se livrer à des accès de rage quand le spectacle ne leur paraît pas suffisamment sanglant.

Le plus sensationnel de ces incidents s'est récemment produit à Madrid. Un taureau petit, malingre et presque aveugle, ayant été lâché dans l'arène, les spectateurs furieux le bombardèrent avec toutes sortes de projectiles. L'animal semblait insensible à ces attaques, des fusées lui furent sans plus de succès lancées dans les flancs. Fous de colère, des centaines de spectateurs descendirent alors dans l'arène, il n'y avait plus qu'à tuer.

Le taureau se révolta, les charges avec furie. Deux jeunes gens furent traversés par ses cornes.

Les autorités ont également décidé d'interdire les courses d'amatrices qui depuis des centaines d'années sont si populaires dans les campagnes.

ELECTION A ST-JEAN

ST-JEAN, N. B., 29. — M. Allister F. Bentley, marchand de bois, de St-Martin, N. B., a été choisi hier soir comme candidat de l'opposition dans l'élection provinciale du comté de St-Jean, rendue nécessaire par la nomination de l'hon. H. A. McKewen comme juge de la Cour Suprême.

Ingédients de l'Ayer's Hair Vigor: Soudre, Glycérine, Quinine, Chlorure de Sodium, Plomb, Soufre, Alcool, Eau, Parfum.

Y a-t-il quelque chose de subtil en cela? Demandez à votre médecin.

Y a-t-il quelque chose de vaillant en cela? Demandez à votre médecin.

Arrière-tête la chute des cheveux? Demandez à votre médecin.

Neve-t-elle les pellicules? Demandez à votre médecin.

NE COLORE PAS LES CHEVEUX

J. C. AYER COMPANY, Lowell, Mass.

UNE TERRIBLE EPREUVE

LE CANOT AUTOMOBILE "ARGO" EST ENVELOPPÉ PAR LES FLAMMES SUR LE ST-LAURENT ET SES PASSAGERS SE SAUVENT A LA NAGE.

BROCKVILLE, 29. — Une joyeuse société qui faisait une promenade à bord de l'"Argo", un nouveau canot automobile qui venait de lancer M. Charles W. McLean a eu à traverser une terrible épreuve hier après-midi, dans le Saint-Laurent à environ un mille de Brockville, le canot prit feu et ses occupants furent forcés de se jeter à la nage pour sauver leurs vies alors qu'ils étaient à une distance considérable de la terre.

On évita de bien peu un affreux malheur et ceux qui assistaient des rives à ce lugubre spectacle, furent très vivement émus.

M. et Mme McLean, accompagnés de Mlle Vaux, de Toronto, de M. George Fulford, de Mlle Fannie Sheriff et de M. B. R. Sheriff, étaient partis pour Alexandria-Bay, MM. Fred, Gilbert et Bert Fraser, étaient au moteur.

A quelque distance en amont, le moteur qui est de 60 chevaux-vapeur commença à donner de fortes secousses désordonnées et sur l'avis de M. McLean on s'en revint en suivant la rive de peur d'accident.

Le canot venait juste de traverser ce qu'on appelle la "Swift Water", en faisant route pour Brockville, quand par une fissure, de la gazoline prit feu et le canot fut enveloppé par les flammes. Tous les passagers qui sautèrent, par bonheur, nager, même Master George, qui n'est âgé que de huit ans, n'hésitèrent pas à se jeter à l'eau, on les recueillit et on les ramena sur la rive.

Le canot était un des plus beaux qu'on ait vus sur le Saint-Laurent; il peut atteindre une vitesse moyenne de 30 milles à l'heure.

Le propriétaire avait assuré son canot pour \$1,000 ce qui ne couvre pas la perte qu'il a subie. Mme McLean est la fille de feu le sénateur Fulford et Master George Fulford, est le fils unique du sénateur.

LES INSTITUTRICES DE L'ONTARIO

Nouveau système relatif à leurs pensions de retraite.

TORONTO, 29. — On vient de recevoir, ici, la nouvelle que le gouvernement a résolu d'accéder à la requête de l'association des institutrices de notre province et d'établir un système permanent de pension de retraite pour les professeurs des écoles publiques. Le projet, qui a été soumis par le ministre de l'instruction publique à un expert en assurance, diffère de celui présenté au gouvernement par l'association des institutrices, qui imposait une contribution uniforme, quel que fût le salaire reçu.

On croit que le nouveau système établira une pension payée partie par le gouvernement, partie par les localités et partie par les institutrices de la province. Il n'est pas probable que cette dernière contribution soit d'un montant fixe par année. Le projet du ministère, dit-on, a en vue un pourcentage du salaire reçu par chaque professeur. Il est aussi probable que le temps auquel un instituteur pourra se prévaloir de sa pension ne sera pas déterminé par son âge, mais par le nombre d'années consacrées à l'enseignement. Cela évitera aux instituteurs la nécessité de rester à leur poste quand ils sentent que leur période d'utilité a cessé, dans l'espoir d'atteindre la limite d'âge requise pour avoir droit à la pension.

Le plan tout entier a en vue l'importance de la profession dans les écoles publiques, le fait que les salaires des instituteurs est généralement limité, et qu'ils n'ont pas les mêmes occasions que dans les autres professions pour augmenter leurs économies.

Il est entendu que le ministère a l'intention de soumettre au conseil de l'instruction publique, le projet de loi qui établira la pension. Il est tout probable que la fin de la présente année verra de nombreux changements dans le personnel des inspecteurs. En vertu de la loi votée à la dernière session de la législature, les inspecteurs sont placés sous le contrôle direct du ministre de l'instruction publique, le gouvernement payant une partie de leur salaire, qui est maintenant fixé par la loi. Tous les inspecteurs devront être approuvés par le ministre avant la fin de l'année, et on croit que dans plusieurs cas où des plaintes répétées ont été faites, des mesures seront prises pour assurer la démission de ces fonctionnaires.

NOUVELLES DE LA VIEILLE CAPITALE

La fête nationale à Limoulin. — Procès étrange. — Examen de musique. — Enquête maritime. — Le différend Prévoist-Kelly.

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

QUEBEC, 29. — La Saint-Jean-Baptiste a été célébrée avec éclat dimanche à Limoulin. Il y a eu grand messe solennelle puis des amusements "après-midi et feu d'artifice le soir."

Durant ce feu d'artifice, un petit canon de cuivre a fait explosion et a blessé légèrement trois personnes.

— Au prochain terme des assises on verra un procès comme il n'en est pas souvent devant la cour du banc du Roi.

Un citoyen de Valcartier, accusé de refus de pourvoir aux besoins de sa famille, a été choisi un procès par jury. Il a été admis à caution.

Eczéma, Dartres

L'eczéma ou dartres comme on l'appelle souvent, est une des maladies de peau les plus terribles. Il se manifeste par de petites pustules qui contiennent un liquide extrêmement irritant. Ces pustules se rompent et comme conséquence une croûte se forme.

La brûlure intense, la démangeaison et la douleur cuisante, spécialement la nuit quand la partie malade est exposée à une forte chaleur, sont presque insupportables.

La succès remarquable que Burdock Blood Bitters a remporté en guérissant radicalement une maladie si grave, est dû à ses propriétés dépuratives merveilleuses.

Aucun autre remède n'a fait ou ne peut faire autant pour ceux qui sont rendus presque fous par la terrible torture, ainsi que nos milliers de témoignages peuvent le certifier.

Mme John O'Connor, Burlington, N. E., écrit: "Pendant des années, j'ai souffert d'eczéma. J'étais une douzaine de différents remèdes, mais la plupart n'ont fait qu'aggraver le mal. On m'a engagé à essayer Burdock Blood Bitters. J'en ai acheté une bouteille et avant que j'en eusse prise une demi-douzaine de doses, je pus remarquer un changement. J'en continuai donc l'emploi et suis maintenant complètement guérie. Je ne puis trop en dire en faveur de votre merveilleux remède."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes.

— Le détective Defoy, de cette ville, est allé en vain à Montréal pour chercher un prisonnier nommé Alphonse Belieu, québécois, accusé de plusieurs vols avec effraction. Belieu qui a été arrêté à Montréal grâce à la description qu'en ont donnée les policiers québécois est gardé à Montréal où il a à répondre à d'autres accusations.

— Les examens de l'Académie de Musique de Québec sont commencés hier. Plusieurs examinateurs sont arrivés de Montréal entre autres: MM. E. O. Pelletier, Jos. Saucier et Lefebvre. Les candidats sont très nombreux.

— Le capitaine Demers, du département de la marine, assisté du capitaine Blais et du pilote Raymond Paquet, a commencé samedi son enquête sur les causes de l'échouement du "Campagna".

La "Québec Steamship Co." propriétaire du "Campagna" était représentée par M. Pentland. Le capitaine Lachance était représenté par M. J. A. Laroche. On a entendu les témoignages du capitaine Lachance, du second mécanicien, et de l'homme de roue et l'enquête a été ajournée à vendredi.

— C'est demain que le comité d'enquête Prévoist-Kelly va reprendre ses séances. Plusieurs témoins sont arrivés, entre autres, le sénateur Edward, MM. Angus McLean, de Buffalo, N. Y., R. N. Leblanc, de Bonaventure, et J. Kelly, agent des termes de la Couronne dans Bonaventure.

— Une dépêche de Blind River, Ont. annonce qu'un québécois, nommé Adélard Lachance s'est fait couper les deux jambes par un train du Pacifique. La dépêche dit que le malheureux a des parents à Québec. Avis aux intéressés.

— Le recorder Day a jugé une cause intéressante pour les citoyens qui vont passer la belle saison à Lorette.

Pour les fins de l'hygiène, un règlement municipal de la cité de Québec, défend à quiconque de canoter dans la rivière Saint-Charles, en haut de l'écluse, sauf aux propriétaires riverains.

M. Chalifour qui passe l'été à Lorette, a loué un terrain riverain et s'est permis de canoter dans la rivière Saint-Charles. Il s'agit de savoir si l'exception établie pour les propriétaires riverains est transférable aux locataires. Le juge a pris la chose en délibéré.

— M. William Power, ex-député de Québec-Ouest, a été nommé par un ordre en conseil, de nouveau, membre de la mission des Ecoles Catholiques de Québec, pour remplacer M. Peter Johnson.

— La Législature de Québec, lors de la prorogation, le 5 juin dernier, avait été prorogée "pro forma" au 7 juillet prochain, vient d'être de nouveau prorogée "pro forma" au 12 août.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE FERA LA RICHESSE DE QUÉBEC

Sir Lomer Gouin, C.B., fournit au COLLECTEURS du 3 juillet le quatrième article de la série intitulée: "Le Canada de l'avenir," en disant que Québec est concerné. Le développement remarquable de Québec sous le rapport de l'industrie laitière ainsi que d'autres chiffres magiques sont en train de démontrer l'exactitude des prévisions de Sir Wilfrid Laurier qui a déclaré que le "20ème siècle appartient au Canada."

ORPHELINAT DE MONTFORT

Tous les enfants sont pris instantanément de se réunir chez les Frères, No 331 LaSalle-Ouest, à 5.30 p.m. pour l'organisation "des fêtes jubilaires de la fondation de cette institution."

Les anciens orphelins de Montfort sont priés d'envoyer leur adresse à M. Gustave Audet, 204 rue Rivard.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, autrefois rue St-Laurent, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations, 9 à 5 heures. Tél. Bell Est, 2916. 101-1

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à LA PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 29. — Jeudi soir, la brigade du feu a été appelée pour un commencement d'incendie au magasin naval de MM. Bellefeuille & Giroux, rue Des Forges.

Le feu a été promptement éteint et les dommages sont de peu d'importance.

— On nous annonce la candidature de M. F. X. Vanasse pour les prochaines élections municipales du quartier Notre-Dame, en opposition à M. C. Z. Duplessis, échevin sortant.



Le...
**Salut des Faibles,
le Soutien des Forts**

Combien de fois des malades, qui désespéraient de recouvrer la santé, ont trouvé le salut, la guérison, la santé parfaite dans l'usage persévérant de l'inimitable

Vin St-Michel

qui, par son action régénératrice du sang, relève les forces, régularise les fonctions de l'organisme et soutient l'énergie acquise.

Mademoiselle Bertha Bourdon, 41, rue Marquette, Montréal, écrit: "Je prends du VIN ST-MICHEL depuis trois mois et je suis heureuse de publier que c'est un excellent Vin — le seul qui m'ait fait tant de bien. J'étais faible, j'étais pâle et à présent, je suis en parfaite santé et je vous donne la permission de publier cette attestation."

LE VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE. AGENTS GÉNÉRAUX MONTREAL
EASTERN DRUG CO., AGENTS POUR LES ETATS-UNIS, BOSTON, MASS., U.S.A.



Le Mélange Idéal

Dewar's Whisky

et

Sens Commun

Ne payez pas des prix exorbitants pour vos vêtements quand nous vous offrons des

Complets
— A —
\$15.00

faits à votre taille, impeccables de coupe et de fini.

M. J. LACHAPPELLE
Marchand-Tailleur
101 Ste-Catherine Est
Près "La Patrie"
Ouvert le soir jusqu'à 9 heures et le samedi à 11 heures.

Preuves de Supériorité

Toutes les blunders ne peuvent pas donner autant de preuves de supériorité que la

TOILET LAUNDRY

"la blanderie" qui connaît son affaire. Nous mentionnerons spécialement le lavage des mouchoirs et des serviettes sans marques — la raconsure gratuite des chaussettes et des bas est le fait que nous ne nous arrêtons point de chlorure de chaux. Tout cela a été inauguré par nous

425 Rue Richmond

Montreal Window Cleaning Co.

Fenêtres de magasins, de bureaux et de résidences privées nettoyées à la semaine ou au mois ou à l'année, par contrat, à des prix raisonnables. Enseignes en cuivre polies.

Donnez vos commandes par Tel. — Main 2443. 75 m. je au ler jet

La Maladie des Rognons

Est commune à l'Homme et à la Femme

Neuf personnes sur dix en sont affectées plus ou moins gravement. Un grand nombre en meurent pour n'avoir pas su ou voulu suivre le traitement simple, facile et peu coûteux à l'aide des

Pilules de McGale pour les Rognons

qui ont pour effet de Prévenir, d'Enrayer et de Guérir la Maladie.

Il s'agit de les prendre à temps, aussitôt que vous constatez la présence d'un des symptômes suivants:

DOULEURS dans la REGION des REINS, COURBATURE, FAIBLESSE des REINS, Maladie de BRIGHT, LUMBAGO, RHUMATISME;

URINES FORTEMENT COLOREES, ROUGES ou SANGUINO-LENTES, COULEUR DE FIEL, FIBREUSES ou LAITEUSES; accompagnées de DEPOT de POUSSIÈRE couleur de briques, ou de GRAVIER; URINES DOULOUREUSES, CUISANTES, BRULANTES; ENVIES FREQUENTES D'URINER, DIFFICULTE D'URINER, SUPPRESSION D'URINE, IRRITATION et CATARRHE DE LA VESSIE; HYDROPISE, ENFLEURE DES PIEDS, DIABETE; ENGORGEMENT, TORPEUR DU FOIE, CALCULS BILIAIRES, LANGUE CHARGÉE, MAUVAISE HALÈNE, MAL DE TÊTE, TEINT JAUNE, CLOUS, BOUTONS, ERUPTIONS DE LA PEAU.

Des directions complètes accompagnent chaque boîte de PILULES DE MCGALE POUR LES ROGNONS.

EN VENTE PARTOUT: 50 CTS LA BOITE, 6 BOITES POUR \$2.50

Circulaire et Boîte de Pilules Echantillon Gratuites sur demande

THE WINGATE CHEMICAL CO., Ltd, Seuls Propriétaires, Montreal



SOURCES ST-LOUIS EAU DE VICHY

EAU GAZEUSE NATURELLE ET EFFERVESCENTE

EXCELLENTE POUR MALADIES D'ESTOMAC, FOIE ET VESSIE

DEMANDEZ L'AVIS DE VOTRE MEDECIN.

TRÈFLE ROUGE

L. CHAPUT, FILS & CIE., Agents, MONTREAL

MONTREAL, 29 JUEN 1909.

[illegible]

CHRONIQUE OUVRIERE

Le congrès des cordonniers. — Le rapport du secrétaire Baine.

La grande union internationale des cordonniers, la Boot and Shoe Workers Union, bien qu'ayant eu à faire face à des dépenses extraordinaires et à une situation anormale par suite de circonstances malheureuses, son secrétaire-trésorier, M. Ch. Baine, a pu facilement faire constater aux délégués réunis à Syracuse qu'elle était en pleine voie de prospérité.

Il est vrai que le secrétaire signale un déficit de \$71,326.49 dans le fonds des dépenses générales, mais il en a expliqué les causes de façon à satisfaire tous les représentants



M. CHS. BAINE, secrétaire général de l'union internationale des cordonniers.

des unions locales. Voici à quoi le secrétaire général attribue ce déficit : 10 aux extraordinaires dépenses qu'a exigées le dernier congrès tenu à Toronto, par suite de la longueur de sa session ; 20 aux dépenses qu'il a fallu faire pour anéantir les efforts de certains délégués à ce congrès dont le but avoué était de détruire l'organisation dans la ville de Brockton et ailleurs ; 30 au fait qu'après le congrès de Toronto, l'Amérique est tombée en pleine crise financière et industrielle, ce qui a obligé l'union internationale, pour maintenir le niveau des salaires et faire respecter les conditions de travail acquises,



M. CLOVIS LOVELY, président de l'union internationale des cordonniers.

d'entretenir partout une agitation fort dispendieuse.

Cette politique a prouvée la sagesse de ceux qui l'avaient conçue, car cette agitation faite surtout en vue de populariser la demande des chaussures "labelées" a eu pour effet de réduire considérablement le nombre de grèves et par suite d'accumuler un surplus de \$151,626.53 dans le fonds de grève.

Comme ces chiffres le démontrent, il n'y a qu'à opérer un virement de fonds pour couvrir le déficit dans le fonds des dépenses générales, ce que le congrès a le droit de faire. Les ennemis du bureau exécutif de l'union elle-même, ont tenté à maintes reprises de faire croire qu'il existait un déficit inexplicable dans le fonds de l'organisation. L'honorable secrétaire Baine a répondu à ces accusations en exigeant des vérificateurs de ces comptes qu'ils ne négligeassent absolument rien pour se rendre compte de quelle façon l'argent avait été dépensé du premier au dernier sou, de même pour les recettes.

Et le rapport des vérificateurs a démontré avec une clarté parfaite qu'il n'y avait pas et qu'il n'y avait jamais eu un sou d'erreur dans les comptes du secrétaire Baine.

Dans son rapport, M. Baine propose plusieurs changements au règlement relatif aux bénéficiaires du fonds de secours en maladie. Il paraît que de graves abus sont commis de la part de certains membres qui ont recouru à ce fonds et les modifications proposées par le secrétaire-général empêcheront ces abus.

M. Baine recommande également aux unions locales de changer le moins possible de secrétaire des finances, parce que cela prend tous les jours quelque temps à un secrétaire avant d'être au fait de sa besogne et il est souvent exposé à commettre des erreurs au début de l'exercice de ses fonctions.

La Faiblesse du Cœur

est souvent le résultat de l'usage du café.

Remarquez la différence après 10 jours d'essai de

POSTUM

"Il y a une raison"

L'excursion du parti ouvrier.

Le comité d'organisation de l'excursion du parti ouvrier qui aura lieu dimanche prochain, à Joliette, désire annoncer aux membres du parti et au public que les billets pour cette excursion sont en vente aux endroits suivants :

M. Gustave Franco, No 167, rue Bleury.

Bureau des agents d'affaires, No 201, rue Saint-Dominique.

Bureau de l'union des cigariers, No 239, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Bureau de la Boot and Shoe Workers Union, No 734, rue Sainte-Catherine-Est.

B. Drolet, trésorier du comité, No 636, rue Saint-Christophe.

Les prix sont de 85c pour les adultes et de 45c pour les enfants. Le convoi partira de la gare du Grand-Nord, rue Sainte-Catherine-Est, à neuf heures et demie.

Les placiers malhonnêtes.

Maintes fois nous avons rappelé aux autorités la nécessité de surveiller les bureaux de placements privés, en attendant qu'elles se décident à les supprimer complètement, ce qui devrait être fait depuis longtemps.

Il se passe peu de jours sans que nous entendions dire que l'un ou l'autre de ces bureaux spéculait honteusement sur les malheureux que leur naïveté ou leur ignorance conduit vers eux pour avoir du travail.

Hier encore, un pauvre juif racontait à la Bourse du travail qu'il était entré dans un de ces bureaux pour demander qu'on lui fasse obtenir quelque emploi. Il lui fut demandé s'il avait une inscription. On lui trouva du travail, mais il n'a été employé qu'un jour et ne gagna qu'un dollar et un quart.

Les agents de ces bureaux le plus souvent s'entendent avec des contremaîtres malhonnêtes, pour faire travailler leurs clients deux ou trois jours au moins, afin d'empêcher facilement les deux dollars qu'ils exigent d'eux avant de les inscrire dans leurs livres de placement.

Fin d'une grève menaçante.

La grève des tramways de Pittsburgh (Pa.), qui menaçait de troubler sérieusement la paix publique a pris soudainement fin la nuit dernière, à la suite de l'intervention énergique du maire Wm. A. Magee. Il semble, d'après les dépêches que les revendications des employés ont été à peu près toutes admises et s'ils ont été sur quelques points, ce n'a été que sur des questions d'importance mineure.

Un important document.

À la réunion de ce soir des ferblantiers-couvriers, il sera lu un important document de la part du président général de l'Union internationale de cette profession, relatif à la nomination d'un organisateur pour la province de Québec.

Avis aux manoeuvres et aux journaliers.

L'Union des journaliers et des manoeuvres en bâtiment prie ses adhérents de se rappeler que c'est à sa réunion de demain soir, qu'il sera procédé à la nomination et à l'élection des candidats pour le renouvellement de son bureau.

Mot de la fin.

Avant de voter pour tel ou tel avocat dans une élection parlementaire, les électeurs feraient bien de se demander s'ils voudraient de ce candidat pour juge, car le plus souvent il ne se présente pour un siège au Parlement qu'avec le dessein de le trafiquer pour un siège dans la magistrature.

J.-A. RODIER.

Réunions, demain 5ième mercredi du mois :

—Conseil du district des charpentiers et des menuisiers, Bourse du Travail — Sec., Joseph Ainey, No 301, rue Saint-Dominique. Tél. Bell Est, 5633.

—Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph. — Sec., George de la Durantais, No 1554, rue Saint-Denis.

—Union des cigariers No 58, Bourse du Travail. — Sec., A. Gariépy, No 239, avenue Hôtel-de-Ville.

—Union No 266 des travailleurs en chaussures, No 734, rue Sainte-Catherine-Est. — Sec., R. Pleau, No 2805, rue Saint-Hubert.

—Union No 21 des mouleurs en fer, No 280, rue Richmond. — Agent d'affaires, Fred. Robert, No 127, rue Chatham.

NOTES

SACERDOTALES

Du curé J. Sirols.

(Spécial à la PATRIE)

CAP SAINT-IGNACE, 29.—Voici les grandes lignes du programme des fêtes jubilaires du Révérend N.-J. Sirols, curé de Saint-Ignace, dont on célébrera les notes d'or sacerdotales le 20 et 21 juillet prochain.

20 JUILLET 1909.

Grande procession de l'Anse à Gilles au quai "Prince Brothers" et retour, se terminant à la gare I. C. R. Départ du terrain de l'église à midi.

3-12 hrs. — Réception à la gare I. C. R.

7 hrs. — Salut solennel à l'église paroissiale. Orgue tenu par M. Henri Bernier, étudiant en droit, Lévis.

8 hrs. — Présentation d'adresse par les élèves des Soeurs de la Charité. — Grande soirée dramatique et musicale par les demoiselles de la paroisse du Cap Saint-Ignace.

Opérette — "Les chansons de la Duchesse Anne", par Charles Le Roy Villars.

Orchestre — Instrumentistes de Québec sous la direction de M. N. Levesque.

Faillure de la "Garde Champlain", Québec.

Feu d'artifice.

21 JUILLET 1909.

9-12 a. m. — Messe solennelle des notes d'or. — "Messe de Noël", Fauconnier, par le chœur de l'église du Cap Saint-Ignace, avec le concours de l'orchestre.

Sermon de circonstance par Mgr Gauvreau, Saint-Roch, Québec. Vivat ! Vivat !

Grand chœur, avec orchestre. Orgue tenu par M. Henri Bernier. Adresse des citoyens par Son

CETTE AFFREUSE DOULEUR AU DOS

Est un signe certain de congestion des reins. Prenez les "Fruit-a-tives"

Beaucoup d'hommes et de femmes se fatiguent à travers la maison — grognant dans des berceaux — ou se roulant sur leur lit — à cause de la douleur qu'ils ont au dos. Les vieux remèdes — le platane, le persil, le vinaigre chaud, les liniments, etc., ne leur font plus aucun bien. Vous sentez que vous êtes plus vieux maintenant. Les reins ne sont plus aussi forts qu'ils l'étaient. Et même ces liniments et emplâtres "irritants" ne peuvent plus stimuler les reins.

C'est la maladie des reins. Ils ne sont pas malades, ils sont surmenés et fatigués. La peau et les intestins — qui aident à expulser les déchets du système — ne font plus leur part de travail. Les reins ont trop à faire.

Ce dont vous avez besoin, c'est un remède pour guérir les intestins, le foie et la peau. Ce remède doit guérir la constipation en agissant sur le foie et faire mourir les intestins régulièrement et naturellement. Ce remède doit guérir, renforcer les reins et soulager ainsi la congestion. Ce remède, c'est "Fruit-a-tives". C'est le meilleur, et il tient ces organes dans une condition saine et vigoureuse. Pour les personnes âgées, celles qui travaillent fort et les femmes fatiguées, "Fruit-a-tives" ne manquent jamais d'arrêter cette terrible douleur de reins et de fortifier tout le système. 50c la boîte ou six pour \$2.50 ou une boîte d'essai, 25c. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Honneur le maire, J. B. A. Guimond.

Adresse des paroissiens de Sainte-Appoline (Délégation).

Adresse des paroissiens de Saint-Victor de Tring (Délégation).

Adresse des anciens vicaires du Cap Saint-Ignace.

Adresse des sociétés de bienfaisance du Cap Saint-Ignace : C. M. B. A. ; Artisans, Alliance Nationale, Union Saint-Joseph, Forestiers Catholiques.

Adresse du corps enseignant du Cap Saint-Ignace.

Cadeaux. — Présentation du cadeau des marguilliers en exercice.

Réponse du jubilaire.

"Te Deum".

12-12. — Dîner au couvent des Soeurs de la Charité. — Musique par la "Garde Champlain", Québec.

8 hrs. — Grande soirée dramatique et musicale par les jeunes gens de la paroisse du Cap Saint-Ignace, avec le concours de l'orchestre et de la "Garde Champlain".

Drame — "Le Sonneur de Saint-Paul", 20 personnages.

Adresse des choristes et acteurs à la soirée.

Cadeau.

O Canada !

Comité de réception : MM. William Walsh, président ; J. E. Cloutier, M. D., secrétaire ; Rév. E. Théberge, Ptre, vicaire ; J. V. Côté, M. D., J. B. A. Guimont, Alphonse Bernier.

Le comité s'est procuré les services d'un excellent photographe pour la circonstance. Pour informations à ce sujet, prière de s'informer au secrétaire général du comité, Dr J. V. Côté.

Des trains d'excursion par l'I. C. R., seront accordés depuis le 19 jusqu'au 23 juillet inclusivement.

QUEBEC EN 1950

La Province de Québec remplira la prophétie de Sir Wilfrid Laurier que "le 20ième siècle appartient au Canada", selon Sir Lomer Gouin. C. B. C'est le quatrième de la série d'articles qui font sensation par tout le Canada sur "le Canada de l'avenir". Achetez l'édition du COLLIER'S du 3 juillet.

PERSONNEL

M. W. D. Barclay, gérant du Canadian Northern et du Québec et Lac St-Jean, est parti pour St-Paul, Minnesota, où il servira de témoin à sa fille qui doit épouser ces jours-ci M. Murphy, d'Halifax.

M. Barclay a longtemps habité St-Paul et c'est pour cela que la cérémonie du mariage de sa fille aura lieu dans cette ville.

AU 65e

Corps de Clairons et Tambours.

Tous les membres du Corps de Clairons et Tambours devront être présents, avec leurs instruments mercredi, le 30 courant à huit heures p.m., à la salle d'exercices, pour affaires importantes.

Pourquoi ne pas donner à votre corps UNE NOUVELLE ENERGIE

Et éviter la faiblesse et cette sensation de fatigue du printemps. Vous pouvez faire ceci en prenant la NOURRI-TURE du Dr CHASE pour les Nerfs

Vous n'avez pas besoin d'être une victime des circonstances et souffrir tous les effets affaiblissants et déprimants du printemps.

La fatigue, les maux de tête, l'indigestion et les troubles nerveux disparaissent tous quand le système est en vah de sang riche et rouge.

L'énergie et la vigueur ne viennent qu'après que tous les besoins ordinaires du système sont satisfaits. La Nourriture du Dr Chase pour les nerfs réussit si merveilleusement pour faire du sang que bientôt vous vous sentez fort et en santé par son usage.

Au moyen de ce grand traitement restaurateur vous pouvez reconstituer le corps quand il a été affaibli par l'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs parce que ce n'est pas un stimulant. Au contraire, c'est un faiseur de sang, un reconstituant du système qui, en travaillant la main dans la main avec la nature, améliore le système d'une manière durable et en élimine complètement la faiblesse et la maladie en remplissant le système d'une énergie et d'une vigueur nouvelles.

Mme H. A. Loyens, garde-malade, Philadelphia, Pa., écrit : "J'étais complètement ruinée et ne pouvais pas faire mon ouvrage. Tout ce que je mangeais me rendait malade. En soignant les autres j'avais constaté les bons effets de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs et je résolus de l'essayer. Comme résultat de ce traitement j'ai gagné dix livres, je fais mon ouvrage saine et me sens entièrement une autre personne."

Nourriture du Dr Chase pour les nerfs 50c la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmondson, Bates & Co. Toronto.



BEBÉ YVONNE LEMAY

Quand Bebe Souffre de Coliques

Les enfants en bas âge sont sujets aux coliques dont avec tous les soins possibles, il est impossible d'empêcher le retour. Avec le Sirop d'Anis Gauvin vous éviterez au bébé d'inutiles souffrances et des nuits sans sommeil.

Madame Clémentine Lemay de Nashua, N.H., écrit :

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal.

"Je n'ai jamais rien employé pour mon bébé d'aussi efficace que le Sirop d'Anis Gauvin contre les coliques et les douleurs de la dentition. L'effet est magique et je le recommande hautement. C. LEMAY."

LE SIROP D'ANIS GAUVIN EST EN VENTE PARTOUT. 25c LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien, 850 rue Ste-Catherine Est. MONTREAL, CANADA.

Le Mal de Tête

quelle qu'en soit la cause, est rapidement guéri par les merveilleux

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE

25c la boîte chez les marchands ou par la poste

ECRASE PAR UNE VOITURE

LE TARIF SUR LE COTON

WASHINGTON, 29. — C'est en vain que les sénateurs du Sud ont tenté, hier, de faire enlever de la liste de franchise le coton à longue tige ou coton d'Egypte, et d'imposer sur cet article un droit de quatre sous la livre. Le sénateur Bacon, l'auteur de l'amendement, a déclaré qu'il s'agissait uniquement d'un droit pour des fins de revenu.

Une discussion intéressante s'est élevée entre M. Bacon et M. Al-drich, quand ce dernier accusa le sénateur de la Georgie d'être en faveur d'un tarif protecteur. M. Al-drich affirma que le droit proposé ajouterait quatre sous au prix de chaque livre de ce coton cultivé dans n'importe quels des trois Etats de l'Union.

Les sénateurs Talliaferro et Fletcher, de la Floride, ont déclaré que la population de leur Etat désirait

de nouveautés London House ; A. Henry, tailleur ; Geo. Mintz, tailleur et Dinser & Cie, décorateurs. La cause de l'incendie est inconnue.

Dans le courant de l'après-midi, hier, Rinaldo Paquette, un enfant de 13 ans a été renversé puis écrasé par une voiture chargée de madriers à l'angle des rues Gifford et Saint-André. L'enfant a été transporté à l'hôpital Notre-Dame par la voiture d'ambulance de cette institution. Les médecins ont constaté que le jeune Paquette avait des côtes de fractures et de graves lésions internes. Le jeune Paquette demeurait avec ses parents au No 322 de la rue Lasalle.

FEU RUE STE-CATHERINE-OUEST

Une grande excitation a été causée hier après-midi, par un incendie qui s'est déclaré dans un hangar, en arrière des magasins situés rue Ste-Catherine Ouest, entre les rues Bleury et Balmoral. Deux hangars furent consumés en très peu de temps et les établissements suivants ont subi quelques dégâts par la fumée et l'eau : le magasin

de nouveautés London House ; A. Henry, tailleur ; Geo. Mintz, tailleur et Dinser & Cie, décorateurs. La cause de l'incendie est inconnue.

LE TARIF SUR LE COTON

WASHINGTON, 29. — C'est en vain que les sénateurs du Sud ont tenté, hier, de faire enlever de la liste de franchise le coton à longue tige ou coton d'Egypte, et d'imposer sur cet article un droit de quatre sous la livre. Le sénateur Bacon, l'auteur de l'amendement, a déclaré qu'il s'agissait uniquement d'un droit pour des fins de revenu.

Une discussion intéressante s'est élevée entre M. Bacon et M. Al-drich, quand ce dernier accusa le sénateur de la Georgie d'être en faveur d'un tarif protecteur. M. Al-drich affirma que le droit proposé ajouterait quatre sous au prix de chaque livre de ce coton cultivé dans n'importe quels des trois Etats de l'Union.

Les sénateurs Talliaferro et Fletcher, de la Floride, ont déclaré que la population de leur Etat désirait

de nouveautés London House ; A. Henry, tailleur ; Geo. Mintz, tailleur et Dinser & Cie, décorateurs. La cause de l'incendie est inconnue.

Dans le courant de l'après-midi, hier, Rinaldo Paquette, un enfant de 13 ans a été renversé puis écrasé par une voiture chargée de madriers à l'angle des rues Gifford et Saint-André. L'enfant a été transporté à l'hôpital Notre-Dame par la voiture d'ambulance de cette institution. Les médecins ont constaté que le jeune Paquette avait des côtes de fractures et de graves lésions internes. Le jeune Paquette demeurait avec ses parents au No 322 de la rue Lasalle.

FEU RUE STE-CATHERINE-OUEST

Une grande excitation a été causée hier après-midi, par un incendie qui s'est déclaré dans un hangar, en arrière des magasins situés rue Ste-Catherine Ouest, entre les rues Bleury et Balmoral. Deux hangars furent consumés en très peu de temps et les établissements suivants ont subi quelques dégâts par la fumée et l'eau : le magasin

Traitez bien votre estomac en mangeant

SHREDDED WHEAT

L'aliment nutritif et facile à digérer par excellence. Faites chauffer dans le fourneau, servez avec du lait ou de la crème et salez au goût.

l'imposition du droit sur le coton à longue tige, et M. Talliaferro admit qu'elle le désirait pour la protection de l'industrie du coton dans la péninsule. L'amendement fut rejeté par un vote de vive voix.

LES ENFANTS TERRIBLES

"Oh ! que j'ai mal à la tête et crist ce jour-ci un bamba de cinq ans. Ah si je pouvais faire comme maman !"

"Et que fait-elle ta maman ?"

"—Lorsqu'elle a mal à la tête, elle ôte ses cheveux !..."

LES PILULES MORO

Guérissent le Mal de ROGNONS

Il est important pour les hommes de veiller sur leurs rognons, car ces organes sont chez eux souvent affectés, et, en refusant de remplir les fonctions pour lesquelles ils sont destinés, ils deviennent la cause de troubles et de maux qui dérangent tout le système.

Si vous avez des doutes sur le bon fonctionnement de vos rognons, prenez de votre urine, mettez-la dans une bouteille ou dans un verre et laissez-la reposer pendant vingt-quatre heures. Si après ce temps, elle dépose et est chargée de sédiments, vos rognons sont malades. Ces organes peuvent être affectés sans que vous sentiez les douleurs de dos, et des milliers d'hommes sont mal en train et se sont doutés que le mauvais fonctionnement de leurs rognons peut être la cause des maux qu'ils endurent.

Les Pilules Moro guérissent le mal de rognons, elles clarifient les urines, soulagent les douleurs des voies urinaires, guérissent les maladies de vessie et donnent à tous les organes une vigueur nouvelle. Elles sont aussi un grand purificateur du sang, donnent l'appétit, aident la digestion, font disparaître les pesanteurs et les gonflements d'estomac et régularisent les intestins. Elles devraient être prises par tous les hommes qui souffrent de quelques maux, car elles sont sans égales pour renouveler les forces et prévenir les maladies.

Voici ce que dit M. Léon Landry au sujet de ce remède :
"J'avais contracté une maladie de rognons qui pendant trois ans m'avait rendu très malade. J'endurais presque tout le temps de fortes douleurs dans les reins lesquelles gênaient beaucoup mes mouvements. Mes urines étaient épaisses et jonchées de filaments de la vessie. Ayant entendu parler, par plusieurs de mes connaissances, de l'efficacité des Pilules Moro dans les maladies de reins, je m'en procurai quelques boîtes. Ces pilules me firent tant de bien et si promptement que j'en continuai l'emploi pendant un an. J'ai été ainsi guéri de ma maladie de rognons et, pour le bien des hommes qui souffrent, je me fais un devoir de recommander les Pilules Moro."

M. LEON LANDRY,
851 rue Berri, Montréal.

Si l'exemple de M. Landry était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent du mal de reins, combien plus rares seraient ces gens à la figure triste, à la mine chancelante. Combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faibles ou malades, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes en dehors de la ville sont invités à écrire à nos médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes.

Fac-Simile d'une boîte de Pilules Moro.



Toutes les lettres doivent être adressées à : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal, 106-1.

NOS AMUSEMENTS

THEATRE FRANÇAIS.

Il est fort possible que la température torride de ces jours derniers ait donné au directeur de la Comédie-Française l'idée que The Devil's serait tout à fait de circonstance au "Français".

Quoi qu'il en soit, le public a été assez nombreux à la première d'ailleurs, bien que le dialogue n'ait pas été ce qu'il aurait pu être, c'est-à-dire débité à la perfection. Cependant, la représentation n'est pas exempte d'appréciables qualités.

Naturellement, les noms des personnages et les dialogues sont plus ou moins ceux de la pièce présentée par la troupe de France et qui donnait l'exacte traduction de la pièce de Molière. Cependant, le fonds de la pièce est le même : on s'est borné à en retrancher tout ce qui aurait pu être d'ordre moral ou public ou pour la morale bien connue de ce théâtre.

Le principal rôle avait été confié à M. Duncan Penwarden. Il n'a rien exécuté dans sa manière de magnétiser, insuffisant sans doute, mais théâtrale à ses victimes. Mme Hay Hillman remplit le premier rôle féminin, dont le talent a pu se manifester une fois de plus bien qu'elle n'ait pas compris la signification réelle de la scène du manteau. On voyait, en effet, sous le manteau sa toilette de soirée, en sorte, que cette scène, la plus intéressante peut-être de la pièce, a été gâtée par son fait. Mais ceci n'a qu'une importance relative puisque le public a tout de même applaudi, et que le reste de la troupe a su le satisfaire.

THEATRE PRINCES.

La troupe d'opéra Robinson nous donne une semaine, non pas d'adieu mais d'adieu, qui va attirer une foule extraordinaire. On a choisi pour le départ de la troupe un opéra comique qui a fait sensation chaque fois qu'il a été chanté, le "Hussard Noir". La musique est très jolie. L'interprète captivant ; bref, c'est un opéra de première classe, et qui est chanté par des artistes. La troupe d'opéra Robinson compte dans ses rangs trop d'artistes pour que nous commençons à louer tous les talents.

Le rôle du hussard noir est interprété par l'habile directeur de la troupe, M. Gus Vaughan, le charmant ténor. M. Vaughan a joué ce rôle des centaines de fois, et il en possède tous les secrets. William White, qui a si bien réussi dans l'acte des Cloches de Corneville, a un succès comique épatant dans l'opéra de cette semaine.

Jack Leslie a toujours une série de bonnes blagues qui amusent les auditeurs.

Les deux gentilles sopranos, Mesdemoiselles Goodwin et DeCoursey, ont eu une large part des applaudissements de la soirée. Leurs plus jolies chansons, "Star of my heart" et "Sammy" leur ont valu des applaudissements.

Il y a plusieurs années que ce théâtre d'opéra n'a pas été chanté à Montréal. Espérons qu'il y aura foule tous les soirs pour aller applaudir les artistes. Il y a une matinée toute spéciale, jeudi, jour de la Confédération. Le sympathique écrivain, M. Armstrong, "Billy", nous disait hier soir, l'intention formelle de fermer le théâtre pour un mois et demi. Nous ne voyons pas pourquoi le public ne ferait pas changer M. Armstrong d'idée et ne le ferait pas à tenir encore une semaine. On a plus de théâtre pour l'instant, il faudrait que tout le monde aille au Princes, cette semaine, pour cela.

PARC SOMMER.

Spectacle superbe, qui assurera le succès à ce théâtre. Ce n'est pas un petit effort après le programme si remarquable de la semaine dernière. Voici comment seront composées les représentations : Les deux premiers actes, danses internationales sous différents costumes. Numéro très joli et d'un goût parfait.

Les frères Clemens, musiciens excentriques et acrobates, qui donnent un cadet particulier à leurs intéressantes exécutives. C'est du bon comique.

La famille Florent, 4 hommes et 1 femme, acrobates, sauteurs européens, d'une force et d'une grâce incomparables.

Mlle Anna Ferry, cantatrice française. Douce d'une admirable voix de soprano qu'elle manie avec grande adresse. Ce numéro est d'une grande valeur.

Les frères Dennis, acrobates comiques, qui accomplissent sur une échelle tournante des tours d'une audace inouïe. Ils ont inventé du nouveau dans ces exercices palpitants.

Le spectacle du Parc dans son répertoire de concert renouvelé tous les jours.

Orchestre sur la terrasse. Illuminations, pour soirée, promenade. Soirée de gala, mercredi et vendredi, avec musique militaire dans le jardin.

COLLEGE DE MONTREAL

Réunion d'adieu.

Les élèves de l'école de 1905-06, du collège de Montréal se sont réunis, samedi dernier, pour dire "adieu" à un de leurs collègues, qui partait pour les missions à l'étranger, le Fr. Fr. Xavier Lacourrière.

Après avoir entendu la messe et pris le déjeuner, les "Alma Mater" qui leur fait toujours un bon accueil, ont pu se rendre compte de l'attachement que les élèves ont pour leur collègue, le Fr. Fr. Xavier Lacourrière.

Après avoir entendu la messe et pris le déjeuner, les "Alma Mater" qui leur fait toujours un bon accueil, ont pu se rendre compte de l'attachement que les élèves ont pour leur collègue, le Fr. Fr. Xavier Lacourrière.

Après avoir entendu la messe et pris le déjeuner, les "Alma Mater" qui leur fait toujours un bon accueil, ont pu se rendre compte de l'attachement que les élèves ont pour leur collègue, le Fr. Fr. Xavier Lacourrière.

Après avoir entendu la messe et pris le déjeuner, les "Alma Mater" qui leur fait toujours un bon accueil, ont pu se rendre compte de l'attachement que les élèves ont pour leur collègue, le Fr. Fr. Xavier Lacourrière.

Après avoir entendu la messe et pris le déjeuner, les "Alma Mater" qui leur fait toujours un bon accueil, ont pu se rendre compte de l'attachement que les élèves ont pour leur collègue, le Fr. Fr. Xavier Lacourrière.

Après avoir entendu la messe et pris le déjeuner, les "Alma Mater" qui leur fait toujours un bon accueil, ont pu se rendre compte de l'attachement que les élèves ont pour leur collègue, le Fr. Fr. Xavier Lacourrière.

fraternel embrassement à celui qui part peut-être pour ne plus jamais revenir, l'on ne quitte les larmes aux yeux, avec dans l'âme le "souvenir" d'un bon jour de vécu.

Le Rév. Fr. Lacourrière s'embarquera dès les premiers jours de septembre, avec quatre confrères du noviciat des Pères Blancs à Québec, pour aller à la recherche d'un an dans le pays des missions.

FEU MADAME

J. A. LALANDE

(Spécial à la PATRIE)
NOMINIQUE, 29 — D'imposantes obéquences ont eu lieu ici, celles de Mme J. A. Lalande, décédée, dimanche soir. La famille Lalande est une des premières familles de Nominique, son chef est actuellement le maire du village, greffier de la cour du feu Mme J. A. Lalande, et président de la maison Lalande.

Le nombreux cortège indiquait la part prise par toute la paroisse à ce deuil.

Les porteurs étaient tous d'anciens citoyens et amis de la famille : MM. Joseph Labelle, Alphonse Corbin, David Lefebvre, Eugène Corbin, Alphonse Lefebvre, de Nominique, et Félix Laframboise, de Ste-Scholastique, beau-frère. La levée du corps eut lieu au village, à la demeure de M. Raoul Lalande, marchant, l'aidé des fils de la défunte. En tête du cortège marchait MM. J. A. Lalande, maire, Dr T. C. Wilson, de Ste-Flavie, frère de la défunte, C. A. M. Wilson, du canton de Loranger, son frère, Léopold Globozsky, de Ste-Jérôme, Magloire Lalande, Janvier Lalande, J. B. Lalande, et J. Bte Legault, ces quatre derniers, de Ste-Scholastique. Jos. Larocque, Emile Larocque, Alexandre Wilson, les huit fils de la défunte, Raoul, Arthur, Charles, Auguste, Gustave, Alfred, Ernest et Emile, et J. Dubreuil, son gendre. Le clergé accompagna la dépouille mortelle depuis la demeure de M. R. Lalande jusqu'à l'église et après le service, jusqu'au cimetière. Dou André Moutet, C. R. I. C. officiant accompagna de diacre et sous-diacre. Dans le chœur on remarquait Dom Etienne Rioux, curé de Turgeon, Dom Augustin Roux, et Baldemar Dumas, de la cure, les abbés Paul Bruchési, ex E. J. Nadeau, de Nominique, plusieurs frères. A l'orgue dirigé par l'abbé Bruchési, se tenaient M. Boisvert, maître de chapelle, le Dr Côme Carlier, E. Presault, E. Rodier, R. Bernard, Alfred Adam, A. Galarneau. On chanta avec émotion. Plusieurs congrégations assistaient en corps : les Dames Chanoines des Cinq Plaies, les Sœurs de Ste-Croix, avec leurs élèves : les Dames de Ste-Anne. Après l'absoute, la foule accompagna le reste de la dépouille au cimetière. Dans le défilé on remarquait les notabilités suivantes : L. E. Vigor, E. Quévillon, J. E. Le Blanc, notaire, et avocat, J. B. Bousquet, A. Delage, H. Achim, les docteurs Boucher et Doré, MM. Paul Charbonneau, et Docteur Boileau, de l'Annunciation, E. Brilout, E. Raymond, D. Millaire, L. Lafond, T. A. Christian, Ant. Quévillon, Jos. Gadoury, A. Marin, Jos. Larocque, Victorin et A. Charbonneau, Vital Martineau, Jos. Valliquet, Frs. Viau, Cléophas Viau, Ignace Martineau, H. Mouton, C. Vallée, Jos. Brun, Onisme Patenaude, Albert Morin, Jules Boivin, X. Raffin, H. Rochon, M. Lefebvre, Joachim Gagnon, Ald. Loiselle, M. Laviole, D. Allard, Jos. Côté, de Repentigny, etc., etc.

Feu Mme Lalande, née Wilson, comptait 82 ans et quelques mois. Son époux lui survécut avec 10 enfants. Ses nombreux parents et amis garderont d'elle un souvenir vivace.

WOODS-NORRIS LIMITED ACQUIERT L'ECONOMIC ADVERTISING

Commencant avec l'édition de juin, l'"Economic Advertising", un magazine mensuel publié dans les intérêts des annonceurs au Canada, sera publié par Woods-Norris Limited, Toronto, qui en ont entrepris la publication. M. T. Johnston, fondateur du journal, fait partie maintenant du personnel de l'Agence Woods-Norris et continuera à rédiger le magazine.

L'"Economic Advertising", la seule publication de genre au Canada, a été déjà faite une foule d'amis, car il est fortement recommandé par un grand nombre d'annonceurs. La politique de ce journal est "aussi large que le champ de la publicité" — sa seule raison d'être étant d'assurer des ventes à succès par le moyen de la publicité. Woods-Norris Limited consacrera entièrement le magazine aux intérêts de la publicité.

Les agents manufacturiers, les marchands de gros et autres trouveront que cette publication est digne de leur attention et qu'elle vaut, comme le dit un grand annonceur, "dix fois le prix."

UNE CHUTE GRAVE

Un plombier du nom d'Eugène Charbonneau, âgé de 27 ans, est à l'hôpital Notre-Dame, souffrant des suites d'une chute.

Charbonneau était à travailler dans une maison de la rue Lévesque à Maisonneuve, lorsqu'il tomba du second étage sur la chaussée.

Eugène Charbonneau réside au No 1128 de la rue Saint-Dominique.

Bien que son état soit assez grave, les médecins de l'hôpital ont bon espoir qu'il survivra.

MISSION CHINOISE EN RUSSIE

ST-PETERSBOURG, 29. — Une mission spéciale venant de Chine pour remercier S. M. l'Empereur Nicolas de son envoi d'un représentant officiel à Peking à l'occasion des funérailles de feu l'Empereur Kouang-Hen est arrivée hier. Elle a été accueillie par le ministre de la Justice Tai Hongtse qui sera reçu à la fin de cette semaine en audience privée à Peterhof par S. M. le tsar.

LE CAMP DE LEVIS

(Spécial à la Patrie)
QUÉBEC, 29. — C'est aujourd'hui que s'ouvre le camp de Lévis. Toute la journée d'hier, une activité inaccoutumée a régné sur la place de Saint-Joseph de Lévis, qui n'a pas tardé à se couvrir de tentes.

MORT D'UN CHAMPION

SALT LAKE CITY, 29. — M. Harley Gilie, détenteur de cinq records du monde (amateur), a bicyclette est mort d'une maladie de cœur, ce matin. Il n'était âgé que de 22 ans.

LA FIN DES DEBATS

WASHINGTON, 29. — Après soixante-dix jours de débats interrompus le Sénat a terminé hier à 3.45 heures sa discussion des différentes sections du bill Payne-Aldrich sur le tarif. Cinq minutes après le Sénat a ajourné pour donner le temps de faire les quelques préparatifs nécessaires pour le débat sur les questions des taxes sur les corporations et le revenu.

WRIGHT EST PRUDENT

WASHINGTON, 29. — En raison d'un vent violent qui soufflait dans l'après-midi d'hier, les frères Wright ont renoncé à faire une tentative de vol en aéroplane à Fort Myer. Un grand nombre de spectateurs qui s'étaient rendus sur le terrain ont été vivement déçus.

Revue Mondaine

Dupuis-Lemay.

Hier matin, à l'église de l'Immaculée-Conception avait lieu le mariage de Mlle Corinne Lemay, de la rue Fabre, à M. Edmond Louis Dupuis, de la ville Saint-Paul.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Rév. Père Desjardins. La mariée était ravissante dans un joli costume bleu "Copenhague" avec chapeau de même teinte et bouquet de roses blanches. Pendant la messe, Mme J. M. Dorion, sœur de la mariée, ainsi que Mlle Huard ont fait entendre de très jolis soli. Mme Boucher accompagnait à l'orgue.

Après la cérémonie il y eut réception chez M. J. B. Lemay, père de la mariée, puis les nombreux amis des nouveaux époux les reconduisirent à la gare du G. T. R., où ils prirent le train pour Toronto, Buffalo, Chutes Niagara et les Mille-Lacs.

Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Dupuis recevront dimanche le 4 juillet au No 78 rue Fabre.

En ville.

M. l'abbé J. Albert Bastien, curé de Lamar, Colorado, est en visite chez son père M. Théophile Bastien, 2081 rue St-Urbain, Ville St-Pierre.

Mlle Berthe Alarie, d'Ottawa, est en promenade à Montréal, l'hôte de Mlle Ida et Annette Chabot.

M. H. Paradis, de Sorel, est en ville et loge au Viger.

Capt. H. Verret, d'Ottawa, était aussi au Viger hier.

En voyage.

M. et Mme Victor Chailier, Mme Ch. Doyon, de St-Guilhem d'Upton, Mlle Marie-Anne Robidas, de Châtiville, sont à Sherbrooke pour assister à l'ordination de M. l'abbé J. A. Robidas.

Le Dr J. N. Roy, de la rue St-Denis, est parti pour la campagne et sera absent trois semaines.

De retour.

Mlle Armandine Bellefeuille, de Trois-Rivières, est de retour d'un voyage de quelques mois aux Etats-Unis.

Mlle Jeanne Lavigne, de Lachine, est revenue d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Mlle Marcelle Gauthier qui était l'hôte de Mlle Yolande et Yvonne Roy à la villa "Yoyoro", Pointe-aux-Blues, est retournée à Standford avec son père M. C. A. Gauthier, M.P.

A Lachine.

Mme C. O. Lamontagne, 27 rue Mance, est en villégiature à Lachine, chez Mme H. O. Boyer, pour la belle saison.

LE BUREAU DE CONCILIATION

Des mines de charbon, à Sydney s'ajourne pour quelques jours.

SYDNEY, N.B., 29. — Le bureau de conciliation, composé du juge Chipman, Kentville, du juge Mac Gillivray, président des United Workers, s'est réuni hier, aux mines de Sydney, et s'est ajourné jusqu'au mois de juillet, parce que le juge Mac Gillivray doit remplir les fonctions du juge Patterson dans le district Pictou.

Le directeur T. J. Brown, de la Nova Scotia Steel and Coal Company, a comparu devant le bureau de conciliation, hier, et a déclaré au nom de sa compagnie que la corporation des mineurs de Sydney refusait de reconnaître la "United Mine Workers of America", parce que c'était une corporation étrangère.

La convention 23 de district de la Nouvelle-Ecosse va se rassembler ici aujourd'hui et demain.

LE VAUDEVILLE DU PARC DOMINION

Le nouveau théâtre de vaudeville au Parc Dominion est devenu une véritable institution, et, aux deux représentations d'hier soir, la charmante petite salle ouverte, sur le fleuve était remplie jusqu'au dernier siège. Le programme, cette semaine, est de première ordre.

Mlle Jeannette Lawrence a exécuté sur le Zylphon des morceaux excessivement difficiles, et elle a démontré que cet instrument de musique est plus de secret pour elle, alors que l'instrument lui-même est en existence. Avec une grâce et une précision remarquables elle sait tirer de ce bel organe des mélodies d'une extrême douceur et l'exécution de certains airs populaires fut hautement appréciée.

Les "Frères Austin" sont inscrits au programme comme étant des beautés américaines. "Beauté", c'est une manière de dire, car le grimage de nos comiques, on fait des stupides accomplies. Toutefois, ils ne donnent comme comédiens, la preuve qu'ils le sont c'est que l'auditoire s'est tordu hier, devant leurs bouffonneries.

Le "quatuor Rosedale" fut hautement applaudi dans ses chansons anciennes et nouvelles. C'est l'un des meilleurs quatuors qui aient jamais chanté à Montréal.

Les "Frères Hurley" apparaissent en fin de programme. Ce sont des acrobates burlesques et il font voir ce à quel point servir un manche à balai entre les mains de gens de leur trempe. Leur tour de force sont tout simplement merveilleux d'absurdité et l'auditoire parut convaincu qu'il en a eu plus que pour son argent, après avoir admiré ces deux artistes.

MORT D'UN CHAMPION

SALT LAKE CITY, 29. — M. Harley Gilie, détenteur de cinq records du monde (amateur), a bicyclette est mort d'une maladie de cœur, ce matin. Il n'était âgé que de 22 ans.

LE CAMP DE LEVIS

(Spécial à la Patrie)
QUÉBEC, 29. — C'est aujourd'hui que s'ouvre le camp de Lévis. Toute la journée d'hier, une activité inaccoutumée a régné sur la place de Saint-Joseph de Lévis, qui n'a pas tardé à se couvrir de tentes.

Centre la CONSTIPATION

Hunyadi János

LA MEILLEURE

EAU NATURELLE LAXATIVE. Guérison certaine de la constipation, la bile, l'empasement du foie et tous désordres d'estomac. Remède incomparable et infatigable qui conduit un soulagement doux et naturel. Efficace et peu dispendieux. Essayez une petite bouteille.

"Si ce n'est pas un Eastman, ce n'est pas un kodak."

"KODAK"

Est notre marque de commerce et ne peut être légalement appliquée qu'aux produits de notre fabrique ou à ceux de la Eastman Kodak Co. Quand un marchand essaie de vous vendre sous le nom de Kodak un camera ou des pellicules ou autres articles qui ne sont pas de notre fabrication, vous pouvez être sûr que c'est un article inférieur qu'il veut vous vendre sur la réputation de la marque Kodak et il s'expose à une demande d'injonction et à une poursuite en dommages.

WILFRID BAROLET, 836 rue Ontario-Est, 1099 rue Sainte-Catherine-Est.
Dr A. A. BERNARD, 1643 rue Notre-Dame-Ouest, 464 rue Saint-Denis.
CARLISLE, SONS & CO., 113 rue Saint-Pierre.
W. H. CHAPMAN, 707 rue Sainte-Catherine-Ouest.
J. A. CHVRIER, 964 rue Beaubien.
HEARN & HARRISON, 10-12 rue Notre-Dame-Est.
THE D. H. HOIG CO., Rég. 100 rue Craig-Ouest, 374 rue Sainte-Catherine-Ouest.
F. L. HOUGHTON, 128 rue Peel.
SYDNEY INNES, 613 rue Wellington.
LECOEURS & DECARY, 30 rue Sainte-Catherine-Est.

Sont les seuls marchands autorisés à vendre les produits de la marque Kodak à Montréal, Qué.

Canadian Kodak Co., Limited, Toronto, Can.

26-2-1

AU CONSEIL DE LONGUEUIL

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 29. — La séance hebdomadaire du conseil de ville, présidée par le maire M. A. Geoffrin, a été très brève, hier soir.

La soumission de "W et F. P. Currie and Co.", relative aux tuyaux de grès dont a besoin notre corporation pour construire un canal d'égoût entre le chemin de Chamby et celui de Gentilly est acceptée comme la plus basse.

On décide de protester plusieurs propriétaires de lots de payer sans délai leurs arriérés de taxes foncières, sous peine de voir vendre bientôt ces immeubles par autorité de justice.

La propriété de la ville occupée par Mme Brunette, sera prochainement vendue à l'enchère.

L'échevin Trudeau donne avis qu'il présentera un règlement relatif à la construction d'un canal d'égoût devant s'étendre du chemin de Chamby, depuis la voie ferrée jusqu'au chemin de Gentilly.

L'avis de motion annonçant un prochain règlement des trottoirs permanents est continué.

Les échevins H. Saint-Mars et M. Dupras étaient absents pour cause de maladie. Les échevins Trudeau, Maillet, Ste-Marie, Gear et Cross, étaient à leurs sièges.

L'ARRIVEE DU CONSUL CHINOIS

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 29. — Son Excellence, Kung Hsin Chao, le premier consul général de la Chine au Canada, est arrivé à Ottawa où il établira ses quartiers généraux.

A la gare il a été reçu par M. F. A. Acland, sous-ministre du travail, M. C. T. Chata, sous-ministre du commerce et d'une centaine de membres de la colonie chinoise dirigés par Hum Quion, leur chef dans la capitale.

Une adresse de bienvenue a été lue au distingué visiteur par Kung Wong, et ensuite tous se sont rendus à l'hôtel Russell où il y a eu banquet et réception.

Le nouveau consul est accompagné de sa femme, de sa fille, et de deux secrétaires, M. Siao, chargé de la partie anglaise et M. Soung-Tsoun, Fou, chargé de la partie chinoise. Il a aussi amené un nombreux personnel comprenant cuisiniers, barbiers, etc. La vie orientale sera celle qui existera chez le consul chinois. Dans les réceptions officielles M. Kung Hsin Thao, portera le riche costume des mandarins.

EXCURSIONS

A l'occasion du jour de la Confédération, le Canadian Northern annonce des excursions pour tous les points de l'embranchement de Montréal. Il y a des excursions également à Shawinigan, pour visiter les chutes, au lac St-Joseph, pour l'ouverture du magnifique hôtel, pour le lac St-Jean et la Saguenay, etc.

LA FIN DES DEBATS

Sur le tarif douanier des Etats-Unis

WASHINGTON, 29. — Après soixante-dix jours de débats interrompus le Sénat a terminé hier à 3.45 heures sa discussion des différentes sections du bill Payne-Aldrich sur le tarif. Cinq minutes après le Sénat a ajourné pour donner le temps de faire les quelques préparatifs nécessaires pour le débat sur les questions des taxes sur les corporations et le revenu.

WRIGHT EST PRUDENT

WASHINGTON, 29. — En raison d'un vent violent qui soufflait dans l'après-midi d'hier, les frères Wright ont renoncé à faire une tentative de vol en aéroplane à Fort Myer. Un grand nombre de spectateurs qui s'étaient rendus sur le terrain ont été vivement déçus.

Meilleure LEVURE du monde

ROYAL YEAST CAKES

Employés et en Vente Partout

E. W. Gillett & Co., Ltd. Toronto, Ont.

FEU M. P. FORTIER

SAINT-SCHOLASTIQUE, Qué. 29. — Les funérailles du regretté M. P. Fortier, dont nous avons annoncé les détails vendredi dernier, ont eu lieu dimanche après-midi.

Une foule nombreuse a accompagné le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

On remarquait parmi les offrandes de fleurs : Par des amis, un cousin ; la famille Joseph Pierre Fortier, une tante ; les Télégraphistes du C.P.R., une tante ; la famille J. A. Fortier, un cousin ; Jos. Beaulne, une croix ; J. T. Lafond, une tante ; Adolphe Fortier, une croix ; J. A. C. Ethier, une croix ; Emmanuel Berty, une étoile ; Edmond Fortier, une croix.

Les porteurs étaient les neveux du défunt : MM. L. A. Fortier, Hormadès Fortier, Xavier Lalande, J. Legault, Rodrigue Legault.

Le deuil était conduit par ses deux fils : MM. Edouard Fortier et J. A. Fortier, son gendre : MM. J. T. Lafond, Joseph Beaulne et Edouard Fortier.





SUNLIGHT SAVON

Pas de trouble avec le Sunlight Savon. Suivez simplement les directions sur l'enveloppe et le Sunlight fera le reste. Côté peu va loin — n'endommage jamais le linge ou les mains.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-EUGENE DE GRANTHAM.

La distribution des prix dans les écoles du village et de la paroisse est commencée, et se terminera mercredi prochain.

Nous venons d'avoir dans l'église paroissiale un triduum, plusieurs prêtres voisins sont venus prêter leurs concours pour la confession. Près de 600 personnes se sont approchées de la Sainte Table, sous le drapeau du Sacré-Cœur.

Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un des bons citoyens de notre paroisse, M. Pierre Brunelle.

Monsieur François Vadeau, voiturier, a fait l'acquisition de la terre d'Ovide Dupuis, établi aujourd'hui à Montréal.

La récolte du foin promet d'être bonne, après les dernières pluies que nous avons eues.

RIVIERE BEAUDETTE.

Le Rév. M. Previle, notre pasteur, nous est revenu d'un voyage en terre sainte, en France, en Espagne, en Suisse, en Italie et en Angleterre. Il a été absent 5 mois.

Il lui a été fait une réception. En conséquence, les villageois avaient orné leurs demeures de pavillons, banderoles, inscriptions, etc.

Dans notre village plusieurs maisons sont en construction.

Parmi les collégiens et demoiselles des couvents revenus dans leurs familles nous remarquons: M. Jos. Talbert, René Langlois, Charles Langlois, A. Poirier, Cécile Langlois, Marie-Louise Sauvée, Donat Demers et autres.

Un commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme Napoléon Montpetit, causant une alerte. Les flammes furent éteintes à l'aide de gens formant chaîne de seaux d'eau.

ST-THÉODORE D'ACTON.

Demanche, le 20 juin, Mgr A. X. Bernard était de passage en cette paroisse. Il administra le sacrement de Confirmation à plus de 80 enfants. M. et Mme Bonenfant servaient de parrain et marraine aux confirmés.

M. l'abbé Boisvert, vicaire ici depuis deux mois, est retourné dans sa paroisse à Marieville.

Mlle Aimée Larue, de St-Hyacinthe, est en promenade chez sa cousine, Mlle Cusson, institutrice du village.

M. Théodore Pléhiu, d'Upton, est venu passer une nuit chez son oncle, M. Isidore Jodoin.

M. et Mme Louis Bonenfant, des États-Unis, sont en voyage de noces chez leur père, M. Olivier Bonenfant.

SAINT-AIME.

Le 20 juin, nous revenaient nos 18 étudiants au séminaire de St-Hyacinthe.

Tous ces élèves, sauf de rares exceptions, le 20 juin, jour de la distribution des prix, entendaient proclamer leurs noms.

Pour les prix ordinaires, M. Eugène Pénin, élève de 8ème, remporta la palme. Il portait sous le poids de ses 19 ans.

Dans l'ordre des prix spéciaux, sur les 16 présentés en or, les élèves de St-Aimé avaient la gloire d'en emporter 10. M. Eugène Pénin, élève de philosophie, les cours, en apportant 36, et M. H. Pénin et H. Nadeau en gagnant chacun 16, et M. Hermann Hebert 5.

La paroisse de St-Aimé, grâce à l'initiative de son curé, M. O. Ledoux, joint de l'honneur d'envoyer à cette florissante institution qu'est le séminaire de St-Hyacinthe un contingent d'élèves des plus brillants dans leurs classes.

Ajoutons que l'on voit là un des nombreux avantages de posséder à St-Aimé un bon collège commercial.

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

TEXTE DU JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL.

Nous publions le texte du jugement de la Cour Supérieure du Canada, réversant un jugement de la Cour Supérieure, confirmé par la Cour du Banc du Roi, dans la cause de la Fermeture à Bonne Heure.

Les intimés ont à défrayer les dépens des trois jugements.

Le règlement municipal stipulant la fermeture à bonne heure les mercredi et jeudi devient donc en pleine vigueur.

Seulement cette semaine il n'y aura pas de fermeture à bonne heure parce que mercredi se trouve la veille d'une fête légale, le "Jour de la Confédération".

C'est donc le mercredi, 7 juillet, que prendra effet le règlement de la ville de Montréal.

COUR SUPREME DU CANADA.

Le vendredi vingt-huit mai A. D. 1909.

Présents: les honorables: Sir Charles Fitzpatrick, K.C.M.G., juge en chef, Juge Girouard, Juge Idington, Juge Duff, Juge Anglin.

Entre La Cité de Montréal, (défenderesse) Appelant et Joseph P. Beauvais et al. (plaignants) intimés.

L'appel de la cité de Montréal, d'un jugement de la Cour du Banc du Roi, pour la province de Québec (siégeant en appel), prononcé le dix-septième jour de février de l'année mil neuf cent huit, confirmant le jugement de la Cour Supérieure, pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, rendu dans la cause en question, le vingt-septième jour d'octobre mil neuf cent six, cause qui est devant cette cour depuis le cinq mai de l'an mil neuf cent neuf, en présence des aviseurs légaux tant de l'appelant que de l'intimé, où après avoir entendu les allégations des deux parties, et de décider de permettre l'appel, et la cause étant venue devant le tribunal, ce jour pour jugement, cette cour a décidé que l'appel soit autorisé et permis et que les dits jugements de la Cour du Banc du Roi, en appel, pour la province de Québec et de la Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, devraient être renversés et elle les a renversés et mis de côté.

Et cette cour rendant le jugement que la dite Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, aurait dû rendre a ordonné et décide que l'action du demandeur aurait dû être renvoyée avec dépens et la renvoie avec dépens.

Et cette cour a ordonné et jugé que les dits intimés devraient payer et paieront au dit appelant les dépens encourus par le dit appelant aussi bien devant la Cour du Banc du Roi siégeant en appel, dans la province de Québec, et devant la dite Cour Supérieure de la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, et ainsi que devant cette cour.

(Signé) C. H. MASTERS, Greffier.

Jun, 22 1909.

Entre La Cité de Montréal, (défenderesse) Appelant et Joseph P. Beauvais et al. (plaignants) intimés.

L'appel de la cité de Montréal, d'un jugement de la Cour du Banc du Roi, pour la province de Québec (siégeant en appel), prononcé le dix-septième jour de février de l'année mil neuf cent huit, confirmant le jugement de la Cour Supérieure, pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, rendu dans la cause en question, le vingt-septième jour d'octobre mil neuf cent six, cause qui est devant cette cour depuis le cinq mai de l'an mil neuf cent neuf, en présence des aviseurs légaux tant de l'appelant que de l'intimé, où après avoir entendu les allégations des deux parties, et de décider de permettre l'appel, et la cause étant venue devant le tribunal, ce jour pour jugement, cette cour a décidé que l'appel soit autorisé et permis et que les dits jugements de la Cour du Banc du Roi, en appel, pour la province de Québec et de la Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, devraient être renversés et elle les a renversés et mis de côté.

Et cette cour rendant le jugement que la dite Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, aurait dû rendre a ordonné et décide que l'action du demandeur aurait dû être renvoyée avec dépens et la renvoie avec dépens.

Et cette cour a ordonné et jugé que les dits intimés devraient payer et paieront au dit appelant les dépens encourus par le dit appelant aussi bien devant la Cour du Banc du Roi siégeant en appel, dans la province de Québec, et devant la dite Cour Supérieure de la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, et ainsi que devant cette cour.

(Signé) C. H. MASTERS, Greffier.

Jun, 22 1909.

Entre La Cité de Montréal, (défenderesse) Appelant et Joseph P. Beauvais et al. (plaignants) intimés.

L'appel de la cité de Montréal, d'un jugement de la Cour du Banc du Roi, pour la province de Québec (siégeant en appel), prononcé le dix-septième jour de février de l'année mil neuf cent huit, confirmant le jugement de la Cour Supérieure, pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, rendu dans la cause en question, le vingt-septième jour d'octobre mil neuf cent six, cause qui est devant cette cour depuis le cinq mai de l'an mil neuf cent neuf, en présence des aviseurs légaux tant de l'appelant que de l'intimé, où après avoir entendu les allégations des deux parties, et de décider de permettre l'appel, et la cause étant venue devant le tribunal, ce jour pour jugement, cette cour a décidé que l'appel soit autorisé et permis et que les dits jugements de la Cour du Banc du Roi, en appel, pour la province de Québec et de la Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, devraient être renversés et elle les a renversés et mis de côté.

Et cette cour rendant le jugement que la dite Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, aurait dû rendre a ordonné et décide que l'action du demandeur aurait dû être renvoyée avec dépens et la renvoie avec dépens.

Et cette cour a ordonné et jugé que les dits intimés devraient payer et paieront au dit appelant les dépens encourus par le dit appelant aussi bien devant la Cour du Banc du Roi siégeant en appel, dans la province de Québec, et devant la dite Cour Supérieure de la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, et ainsi que devant cette cour.

(Signé) C. H. MASTERS, Greffier.

Jun, 22 1909.

Entre La Cité de Montréal, (défenderesse) Appelant et Joseph P. Beauvais et al. (plaignants) intimés.

L'appel de la cité de Montréal, d'un jugement de la Cour du Banc du Roi, pour la province de Québec (siégeant en appel), prononcé le dix-septième jour de février de l'année mil neuf cent huit, confirmant le jugement de la Cour Supérieure, pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, rendu dans la cause en question, le vingt-septième jour d'octobre mil neuf cent six, cause qui est devant cette cour depuis le cinq mai de l'an mil neuf cent neuf, en présence des aviseurs légaux tant de l'appelant que de l'intimé, où après avoir entendu les allégations des deux parties, et de décider de permettre l'appel, et la cause étant venue devant le tribunal, ce jour pour jugement, cette cour a décidé que l'appel soit autorisé et permis et que les dits jugements de la Cour du Banc du Roi, en appel, pour la province de Québec et de la Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, devraient être renversés et elle les a renversés et mis de côté.

Et cette cour rendant le jugement que la dite Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, aurait dû rendre a ordonné et décide que l'action du demandeur aurait dû être renvoyée avec dépens et la renvoie avec dépens.

Et cette cour a ordonné et jugé que les dits intimés devraient payer et paieront au dit appelant les dépens encourus par le dit appelant aussi bien devant la Cour du Banc du Roi siégeant en appel, dans la province de Québec, et devant la dite Cour Supérieure de la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, et ainsi que devant cette cour.

(Signé) C. H. MASTERS, Greffier.

Jun, 22 1909.

Entre La Cité de Montréal, (défenderesse) Appelant et Joseph P. Beauvais et al. (plaignants) intimés.

L'appel de la cité de Montréal, d'un jugement de la Cour du Banc du Roi, pour la province de Québec (siégeant en appel), prononcé le dix-septième jour de février de l'année mil neuf cent huit, confirmant le jugement de la Cour Supérieure, pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, rendu dans la cause en question, le vingt-septième jour d'octobre mil neuf cent six, cause qui est devant cette cour depuis le cinq mai de l'an mil neuf cent neuf, en présence des aviseurs légaux tant de l'appelant que de l'intimé, où après avoir entendu les allégations des deux parties, et de décider de permettre l'appel, et la cause étant venue devant le tribunal, ce jour pour jugement, cette cour a décidé que l'appel soit autorisé et permis et que les dits jugements de la Cour du Banc du Roi, en appel, pour la province de Québec et de la Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, devraient être renversés et elle les a renversés et mis de côté.

Et cette cour rendant le jugement que la dite Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, aurait dû rendre a ordonné et décide que l'action du demandeur aurait dû être renvoyée avec dépens et la renvoie avec dépens.

Et cette cour a ordonné et jugé que les dits intimés devraient payer et paieront au dit appelant les dépens encourus par le dit appelant aussi bien devant la Cour du Banc du Roi siégeant en appel, dans la province de Québec, et devant la dite Cour Supérieure de la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, et ainsi que devant cette cour.

(Signé) C. H. MASTERS, Greffier.

Jun, 22 1909.

Entre La Cité de Montréal, (défenderesse) Appelant et Joseph P. Beauvais et al. (plaignants) intimés.

L'appel de la cité de Montréal, d'un jugement de la Cour du Banc du Roi, pour la province de Québec (siégeant en appel), prononcé le dix-septième jour de février de l'année mil neuf cent huit, confirmant le jugement de la Cour Supérieure, pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, rendu dans la cause en question, le vingt-septième jour d'octobre mil neuf cent six, cause qui est devant cette cour depuis le cinq mai de l'an mil neuf cent neuf, en présence des aviseurs légaux tant de l'appelant que de l'intimé, où après avoir entendu les allégations des deux parties, et de décider de permettre l'appel, et la cause étant venue devant le tribunal, ce jour pour jugement, cette cour a décidé que l'appel soit autorisé et permis et que les dits jugements de la Cour du Banc du Roi, en appel, pour la province de Québec et de la Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, devraient être renversés et elle les a renversés et mis de côté.

Et cette cour rendant le jugement que la dite Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, aurait dû rendre a ordonné et décide que l'action du demandeur aurait dû être renvoyée avec dépens et la renvoie avec dépens.

Et cette cour a ordonné et jugé que les dits intimés devraient payer et paieront au dit appelant les dépens encourus par le dit appelant aussi bien devant la Cour du Banc du Roi siégeant en appel, dans la province de Québec, et devant la dite Cour Supérieure de la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, et ainsi que devant cette cour.

(Signé) C. H. MASTERS, Greffier.

Jun, 22 1909.

Entre La Cité de Montréal, (défenderesse) Appelant et Joseph P. Beauvais et al. (plaignants) intimés.

L'appel de la cité de Montréal, d'un jugement de la Cour du Banc du Roi, pour la province de Québec (siégeant en appel), prononcé le dix-septième jour de février de l'année mil neuf cent huit, confirmant le jugement de la Cour Supérieure, pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, rendu dans la cause en question, le vingt-septième jour d'octobre mil neuf cent six, cause qui est devant cette cour depuis le cinq mai de l'an mil neuf cent neuf, en présence des aviseurs légaux tant de l'appelant que de l'intimé, où après avoir entendu les allégations des deux parties, et de décider de permettre l'appel, et la cause étant venue devant le tribunal, ce jour pour jugement, cette cour a décidé que l'appel soit autorisé et permis et que les dits jugements de la Cour du Banc du Roi, en appel, pour la province de Québec et de la Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, devraient être renversés et elle les a renversés et mis de côté.

Et cette cour rendant le jugement que la dite Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, aurait dû rendre a ordonné et décide que l'action du demandeur aurait dû être renvoyée avec dépens et la renvoie avec dépens.

Et cette cour a ordonné et jugé que les dits intimés devraient payer et paieront au dit appelant les dépens encourus par le dit appelant aussi bien devant la Cour du Banc du Roi siégeant en appel, dans la province de Québec, et devant la dite Cour Supérieure de la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, et ainsi que devant cette cour.

(Signé) C. H. MASTERS, Greffier.

Jun, 22 1909.

Entre La Cité de Montréal, (défenderesse) Appelant et Joseph P. Beauvais et al. (plaignants) intimés.

L'appel de la cité de Montréal, d'un jugement de la Cour du Banc du Roi, pour la province de Québec (siégeant en appel), prononcé le dix-septième jour de février de l'année mil neuf cent huit, confirmant le jugement de la Cour Supérieure, pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, rendu dans la cause en question, le vingt-septième jour d'octobre mil neuf cent six, cause qui est devant cette cour depuis le cinq mai de l'an mil neuf cent neuf, en présence des aviseurs légaux tant de l'appelant que de l'intimé, où après avoir entendu les allégations des deux parties, et de décider de permettre l'appel, et la cause étant venue devant le tribunal, ce jour pour jugement, cette cour a décidé que l'appel soit autorisé et permis et que les dits jugements de la Cour du Banc du Roi, en appel, pour la province de Québec et de la Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, devraient être renversés et elle les a renversés et mis de côté.

Et cette cour rendant le jugement que la dite Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, aurait dû rendre a ordonné et décide que l'action du demandeur aurait dû être renvoyée avec dépens et la renvoie avec dépens.

Et cette cour a ordonné et jugé que les dits intimés devraient payer et paieront au dit appelant les dépens encourus par le dit appelant aussi bien devant la Cour du Banc du Roi siégeant en appel, dans la province de Québec, et devant la dite Cour Supérieure de la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, et ainsi que devant cette cour.

(Signé) C. H. MASTERS, Greffier.

Jun, 22 1909.

AU BAGNE POUR SEPT ANNEES

(Dépêche spéciale à La Patrie)

HULL, 29.—La femme Nelson-Joie, d'Alimer, arrêtée il y a huit jours sous l'accusation d'avoir fait subir des cruautés à sa fillelette Lina, âgée de 11 ans, et de lui avoir refusé la nourriture pour sa subsistance durant quatre années, a été condamnée hier après-midi à sept années de prison, à ans pour cruautés et quatre pour refus de pourvoir.

La femme Lajoie a reçu sa sentence sans verser une larme. Son bébé, âgé de 7 mois, lui sera probablement enlevé et sa fille martyre est donnée en charge à la société protectrice des enfants.

C'est le magistrat Goyette qui a prononcé la sentence. La cour était bondée de curieux et pas moins de 200 femmes ont assisté à la condamnation.

PREMIERE EGLISE DE BENFIELD

MGR. LORRAIN, EVEQUE DE PEMBROKE, EN FERA LA BENEDICTION LE 6 JUILLET.

(Spécial à LA PATRIE)

OTTAWA, 29. — Mardi, le 6 juillet, Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, officiera à la bénédiction de l'église Sainte-Philomène de Benfield.

Le sermon de circonstance sera



L'EGLISE SAINTE-PHILOMENE DE BENFIELD, dont la bénédiction aura lieu mardi, le 6 juillet.

prononcé en français par Mgr Lathuille, et en anglais par le R. P. Dowdall. Un magnifique programme religieux et civil a été préparé pour cette fête, sous la direction du révérend Charles Sudre, curé de Benfield.

A SA DENIERE DEMEURE

Vendredi dernier, en l'église St-Jean-Baptiste, ont eu lieu les funérailles de Mme G. F. Leclair.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé DeLavardure, assisté des abbés Patemont et Paré.

M. A. J. Boucher dirigeait le chœur et Mme Boucher touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: M. l'échevin Noël Leclair, beau-père de la défunte; MM. Léo, Armand, Zéphirin, Lucien, Rosario Leclair et Aimé Lamarche, ses beaux-frères; MM. Damase, Euchariste, Louis Leclair, Alex. Hogue, Jos. Dumas, Norbert et Théodore Charbonneau, ses oncles; l'échevin M. Martin, M. P. G. Auclair, maître de St-Vincent de Paul; MM. Godin, Coissette, Jacques, Gourdau, Jacques, Marcell, Couture, etc.

Mme Leclair laisse pour déplorer sa perte, outre son époux inconsolable, deux filles et un fils en bas âge.

Nos sympathies à la famille.

Prémunissez-vous contre le catarrhe d'automne

Voici le temps de vous prémunir contre les conditions de la température, sont favorables à l'éclosion du "catarrhe d'automne", quatre fois par jour et vous serez exemptés de la fièvre des foies, du catarrhe d'automne, du rhume de cerveau et du mal de gorge. Une grande bouteille de un dollar dure deux mois, est garantie prévenir et guérir la fièvre des foies. Bouteille d'essai, 50c, chez tous les marchands ou de la Catarrhose Co., Kingston, Ontario.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de *Chas. H. Fletcher* et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'expérience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS La Signature de *Chas. H. Fletcher*

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CASTORIA COMPANY, 27 NASSAU STREET, NEW YORK CITY.

La Vache du Mineur

donne le lait sucré le plus riche et le plus pur, ou la crème la plus nourrissante et la plus appétissante.

On peut l'emporter n'importe où—la mettre n'importe où, et elle est toujours à la main l'orsqu'on en a besoin.

C'est une petite boîte en ferblanc, étiquetée

Lait "Reindeer" OU Crème "Jersey"

qui apporte un des plus grands confort du chez-soi au mineur, au prospecteur et à l'homme de chantier.

Puis riches que toute autre marque—toute-fois ils ne coûtent pas un sou de plus.

The Truro Condensed Milk Co., Limited. — Truro, N. E.

UNE AFFAIRE EXAGEREE A PROPOS D'UNE VOIE FERRE

Par le ministère de M. Edmond Brossard, de la société légale Leblanc, Brossard et Forest, M. Walter Hinds réclame de la compagnie du Grand-Tronc la somme de \$7,000 à raison de la construction d'un embranchement à deux pieds de distance de sa propriété.

Le demandeur tient une manufacture, rue Sainte-Elizabeth, à St-Henri et il estime que sa propriété sera minée par la construction de cette voie. Il allègue que, contrairement à une décision de la Commission des Chemins de Fer, la compagnie n'a pas indemnisé les propriétaires affectés par cette construction.

LA COMPAGNIE DU VITRINE DE MONTREAL A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany, pour vitrines pour bijouteries, pharmacie, hôtels, magasins et bureaux. 226-228 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 25-m-25-jan

LA COMPAGNIE DU VITRINE DE MONTREAL A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany, pour vitrines pour bijouteries, pharmacie, hôtels, magasins et bureaux. 226-228 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 25-m-25-jan

LA COMPAGNIE DU VITRINE DE MONTREAL A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany, pour vitrines pour bijouteries, pharmacie, hôtels, magasins et bureaux. 226-228 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 25-m-25-jan

LA COMPAGNIE DU VITRINE DE MONTREAL A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany, pour vitrines pour bijouteries, pharmacie, hôtels, magasins et bureaux. 226-228 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 25-m-25-jan

LA COMPAGNIE DU VITRINE DE MONTREAL A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany, pour vitrines pour bijouteries, pharmacie, hôtels, magasins et bureaux. 226-228 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 25-m-25-jan



Les Rhumes D'Eté

Sont les plus tenaces; il importe de ne pas les négliger, de ne pas compter sur le beau temps pour se rétablir. Le Rhume et toutes les Affections de Poitrine sont traités avec succès avec le

VIN MORIN Crésophates

Un Vin strictement médical, à base de vieux vin d'Espagne, de Lactophosphates, d'Hypophosphates et autres produits d'une efficacité bien établie dans le traitement du Rhume et des Maladies de poitrine.

EN VENTE PARTOUT DR. ED. MORIN & CIE. QUEBEC, P. Q.



Si c'est le "Crystal Diamonds" UN SUFFIRA.

Voici l'économie qu'offre le "Crystal Diamonds" St. Lawrence. C'est un meilleur sucre que tous les autres parce qu'il est fait du sucre de canne le plus choisi.

Le sucre "Crystal Diamonds" St. Lawrence est parfaitement pur.

Il est vendu dans de jolies boîtes de carton de 5 livres et aussi à la livre.

THE ST. LAWRENCE SUGAR REFINING CO. LIMITED MONTREAL.

LEUCRE GRANULÉ St. Lawrence est au premier rang depuis 30 ans. Chez tous les épiciers. En sacs de coton de 20 livres ou à la livre.

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

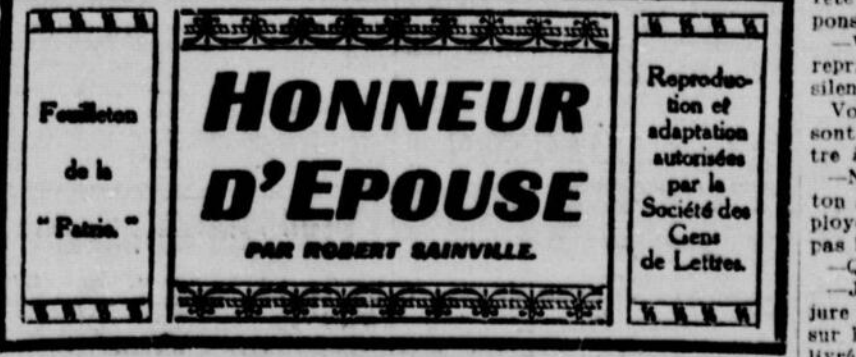
Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan

Le véritable et seul Authentique. Minard's Liniment Co. Ltd. 25-m-25-jan



HONNEUR D'EPOUSE

PAR ROBERT SAINTVILLE.

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

Feuilleton de la "Patrie"

150 (Suite)

Et à son réveil de cet assoupissement, le spectacle qui l'avait saisi la visiteuse occupée à rincer la tasse dans laquelle il avait bu, ses réponses embarrassées.

Elle avait tenu à faire disparaître les traces d'un narcotique qu'elle avait secrètement

